

**EVIDENCE**

OTTAWA, Wednesday, October 26, 2022

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day, with videoconference, at 4:00 p.m. [ET] for a comprehensive review of the provisions and operation of the Sergei Magnitsky Law, and the Special Economic Measures Act.

**Senator Peter M. Boehm** (Chair) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, my name is Peter Boehm. I am a senator from Ontario and the Chair of the Committee on Foreign Affairs and International Trade.

[*English*]

Before we begin, I wish to invite committee members participating in today's meeting to introduce themselves.

**Senator Ravalia:** Good afternoon. Welcome to the Senate of Canada. My name is Mohamed Ravalia, and I represent Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

**Senator Gerba:** Amina Gerba; I represent Quebec.

[*English*]

**Senator Greene:** Stephen Greene from Nova Scotia.

**Senator Woo:** Yuen Pau Woo from British Columbia.

**Senator Coyle:** Mary Coyle from Nova Scotia.

**Senator M. Deacon:** Marty Deacon from Ontario.

**Senator Richards:** David Richards from New Brunswick.

**Senator Boniface:** Gwen Boniface from Ontario.

**The Chair:** Thank you all, especially Senator Deacon. I wish to welcome all of you, as well as people across our country who might be watching us today.

Today, we begin our review of the provisions and operation of the Justice for Victims of Corrupt Foreign Officials Act, also known as the Sergei Magnitsky law, and of the Special Economic Measures Act pursuant to section 16 of the Sergei Magnitsky law. The committee received this mandate from the

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mercredi 26 octobre 2022

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 16 heures (HE), avec vidéoconférence, pour effectuer un examen approfondi des dispositions et de l'application de la Loi de Sergueï Magnitski, et de la Loi sur les mesures économiques spéciales.

**Le sénateur Peter M. Boehm** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs, je m'appelle Peter Boehm, je suis un sénateur de l'Ontario, et je suis président du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international.

[*Traduction*]

Avant de commencer, je voudrais inviter les membres du comité qui participent à la réunion d'aujourd'hui à se présenter.

**Le sénateur Ravalia :** Bonjour. Bienvenue au Sénat du Canada. Je m'appelle Mohamed Ravalia et je représente Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

**La sénatrice Gerba :** Amina Gerba, je représente le Québec.

[*Traduction*]

**Le sénateur Greene :** Stephen Greene, de la Nouvelle-Écosse.

**Le sénateur Woo :** Yuen Pau Woo, de la Colombie-Britannique.

**La sénatrice Coyle :** Mary Coyle, de la Nouvelle-Écosse.

**La sénatrice M. Deacon :** Marty Deacon, de l'Ontario.

**Le sénateur Richards :** David Richards, du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice Boniface :** Gwen Boniface, de l'Ontario.

**Le président :** Merci à tous, en particulier à la sénatrice Deacon. Je vous souhaite à tous la bienvenue, ainsi qu'aux gens de partout au pays qui pourraient nous regarder aujourd'hui.

Aujourd'hui, nous entamons l'examen des dispositions et de l'application de la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus — ou loi de Sergueï Magnitski — et de la Loi sur les mesures économiques spéciales, conformément à l'article 16 de la loi de Sergueï Magnitski. Le

Senate on October 17, 2022. Today, we are welcoming government representatives and entities that play a role in Canada's sanctions regime.

For the first part of our meeting, we are pleased to welcome officials from Global Affairs Canada: Alexandre Lévêque, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy; Lynn McDonald, Director General, International Economic Policy; and Stephen Burridge, Director, Sanctions Policy and Operations Coordination. Welcome to you all and thank you for being with us.

Colleagues, before we hear remarks and proceed to questions and answers, I wish to ask members and witnesses in the room to please refrain from leaning too closely into your microphone or removing your earpiece when doing so. This will avoid any sound feedback that could negatively impact the committee staff and others in the room who might be wearing the earpiece for interpretation purposes. I want to underscore that this is extremely important. We had a horrible incident last week in the Senate, and we really have to be mindful of this.

*[Translation]*

We are now ready to hear your opening remarks, which will be followed by questions from senators.

**Alexandre Lévêque, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy, Global Affairs Canada:** Thank you very much. Honourable senators, it is a pleasure to be here before the committee as part of this review.

*[English]*

Given Canada's robust sanctions response to recent global events, this is, indeed, a very timely opportunity to reflect on the lessons we've learned over the last five years. Today, I would like to provide you with a snapshot of Canada's autonomous sanctions legislation.

**The Chair:** Can we interrupt for a moment? We are having an interpretation issue, I believe. Mr. Lévêque, if you could straighten your microphone so that it is directly in front of you, that might help us. Just say a few words.

We have translation? All right. Apologies. Please continue.

**Mr. Lévêque:** Not at all. I want to make sure I am heard and understood throughout, leaving nobody behind.

comité a reçu ce mandat du Sénat le 17 octobre 2022. Aujourd'hui, nous recevons des entités et des représentants gouvernementaux qui jouent un rôle dans le régime de sanctions du Canada.

En première partie, nous recevons Alexandre Lévêque, sous-ministre adjoint, Politique stratégique; Lynn McDonald, directrice générale, Politiques économiques internationales; et Stephen Burridge, directeur, Coordination politique et opérations des sanctions d'Affaires mondiales Canada. Bienvenue à tous et merci d'être avec nous.

Chers collègues, avant d'entendre votre déclaration et de passer aux questions-réponses, j'aimerais demander aux membres et aux témoins présents dans la salle de s'abstenir de se pencher trop près du microphone ou de retirer leur oreillette lorsqu'ils le font. Cela permettra d'éviter tout retour sonore qui pourrait avoir un impact négatif sur le personnel du comité et d'autres personnes dans la salle qui porteraient une oreillette à des fins d'interprétation. Je veux souligner que cela est extrêmement important. Nous avons eu un incident horrible la semaine dernière au Sénat et nous devons vraiment faire attention à cela.

*[Français]*

Nous sommes maintenant prêts pour vos remarques préliminaires. Ce sera suivi d'une période de questions des sénateurs.

**Alexandre Lévêque, sous-ministre adjoint, Politique stratégique, Affaires mondiales Canada :** Merci beaucoup. Honorables sénateurs, je suis heureux de me présenter ici devant le comité dans le cadre de cet examen.

*[Traduction]*

Compte tenu de la réponse vigoureuse du Canada en matière de sanctions aux récents événements mondiaux, il s'agit effectivement d'une occasion très propice pour réfléchir aux leçons que nous avons tirées au cours des cinq dernières années. Aujourd'hui, j'aimerais vous donner un aperçu de la législation canadienne sur les sanctions autonomes.

**Le président :** Pouvons-nous nous interrompre un instant? Nous éprouvons un problème d'interprétation, je crois. Monsieur Lévêque, si vous pouviez redresser votre microphone pour qu'il soit directement devant vous, cela pourrait aider. Veuillez dire quelques mots.

Avons-nous l'interprétation? Très bien. Nos excuses. Veuillez continuer.

**M. Lévêque :** Aucun souci. Je veux m'assurer d'être entendu et compris tout au long du processus, sans laisser personne de côté.

Today, what I would like to do is to provide you with a snapshot of Canada's autonomous sanctions legislation, what we have accomplished since 2017, some of the lessons we've learned and offer a few reflections on themes that this committee may wish to further explore as you begin your work.

As you know, Canada has two pieces of legislation for imposing autonomous sanctions. The one we are gathered to speak about today, the Justice for Victims of Corrupt Foreign Officials Act, or JVCFOA, and as you said, commonly known as the Magnitsky act; and the Special Economic Measures Act, or SEMA.

The JVCFOA allows Canada to explicitly target foreign nationals responsible for or complicit in gross violations of human rights and acts of significant corruption.

SEMA allows Canada to impose sanctions on a foreign state, its individuals and its entities either due to a grave breach of international peace and security, a call from an international organization on its members to impose sanctions, gross systematic violations of human rights or cases of significant corruption.

Currently, there are SEMA sanctions on 13 countries, including in responses to situations in China, Iran, Russia, Belarus and Nicaragua.

#### [Translation]

In the five years since the release of the last review of the Special Economic Measures Act, the department has taken significant action to improve the management and coherence of Canada's sanctions regime. In response to the review and the expansion of Canada's autonomous sanctions powers with the passage of the Justice for Victims of Corrupt Foreign Officials Act, the department established dedicated capacity for sanctions policy and operations following an announcement in Budget 2018. This capacity has allowed us to accomplish several things, such as the following.

First, we were able to bring stronger coherence and coordination to the Government of Canada's approach to sanctions policy and bolster Canada's engagement with key like-minded allies.

Second, we established a dedicated sanctions e-mail mailbox and phone line for members of the public to seek guidance on Canada's sanctions.

We created more streamlined processes for permit, delisting and certificate applications and their assessments and ensured they are considered in a timely manner. We were also able to

Aujourd'hui, ce que j'aimerais faire, c'est vous donner un aperçu de la législation canadienne sur les sanctions autonomes, de ce que nous avons accompli depuis 2017, de quelques-unes des leçons que nous avons tirées et de quelques réflexions sur des thèmes que le comité pourrait vouloir explorer davantage au début de ses travaux.

Comme vous le savez, le Canada dispose de deux lois lui permettant d'imposer des sanctions autonomes. Celle dont nous devons parler aujourd'hui, la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus, ou LJVDEC, et comme vous l'avez dit, communément appelée la loi de Magnitski; et la Loi sur les mesures économiques spéciales, ou LMES.

La LJVDEC permet au Canada de cibler expressément les ressortissants étrangers responsables ou complices de violations flagrantes des droits de la personne et d'actes de corruption importants.

La LMES permet au Canada d'imposer des sanctions à un État étranger, à ses citoyens et à ses entités, en raison d'une atteinte grave à la paix et à la sécurité internationales, d'un appel lancé par une organisation internationale à ses membres pour qu'ils imposent des sanctions, de violations systématiques des droits de la personne ou de cas de corruption importants.

Treize pays font actuellement l'objet de sanctions en vertu de la LMES, y compris pour répondre à des situations en Chine, en Iran, en Russie, au Bélarus et au Nicaragua.

#### [Français]

Au cours des cinq années écoulées depuis la publication du dernier examen de la Loi sur les mesures économiques spéciales, le ministère a pris des mesures importantes pour améliorer la gestion et la cohérence du régime de sanctions du Canada. En réponse à l'examen et à l'élargissement des pouvoirs du Canada en matière de sanctions autonomes avec l'adoption de la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus, le ministère a mis en place une capacité spécialisée pour la politique et les opérations liées aux sanctions à la suite d'une annonce dans le budget de 2018. Cette capacité a permis d'accomplir plusieurs choses, dont les suivantes.

Tout d'abord, elle a permis de renforcer la cohérence et la coordination de l'approche du gouvernement du Canada à l'égard de sa politique relative aux sanctions et de soutenir l'engagement du Canada auprès de ses alliés clés.

Deuxièmement, nous avons pu mettre en place une boîte aux lettres électronique et une ligne téléphonique accessible aux personnes du public qui souhaitent obtenir des informations sur les sanctions du Canada.

Nous avons pu créer des processus plus rationalisés pour les demandes de licence, de radiation de la liste et de certificat et leurs évaluations, et veiller à ce qu'elles soient examinées en

increase the awareness of the Canadian public and private sectors as to how to engage in international business in compliance with Canada's sanctions.

Since late 2007, the Special Economic Measures Act has been used on 120 occasions to respond to human rights violations and threats to international peace and security. Since 2017 alone, over 2000 individuals and entities have been sanctioned through the Special Economic Measures Act.

Since 2017, the Justice for Victims of Corrupt Foreign Officials Act has been used to sanction 70 individuals, including for the most egregious violations of human rights such as the extrajudicial execution of Jamal Khashoggi in 2018.

#### [English]

These are significant accomplishments. However, at the same time, the global landscape has changed dramatically and, with it, the sanctions environment has undergone an unprecedented transformation.

Over the past five years, Canada's use of sanctions as a targeted diplomatic tool of last resort has shifted to become an option of preference utilized early on to address the most pressing international issues.

With this shift, the demand and challenges associated with implementing, enforcing and regulating Canada's sanctions regime have expanded exponentially.

In this way, I would be remiss not to talk specifically about the use of sanctions since February of this year following Russia's unjustifiable invasion of Ukraine.

Since that time, Canada has imposed new sanctions on more than 1,400 Russian, Belarusian and Ukrainian individuals and entities under the SEMA through 40 sanctions packages. Given the expected protracted nature of the conflict, we anticipate that this will continue.

Since January 2022, Canada has also imposed sanctions to respond to situations in Myanmar and Iran. Taken together with sanctions related to Russia's war in Ukraine, in 2022 alone, Canada has imposed more than 44 rounds of autonomous sanctions, representing an overall 83% increase in the use of this foreign policy tool over the previous four years combined.

A significant new development came in June of this year when SEMA and JVCFOA were amended to allow the government to seize, forfeit, dispose and redistribute assets belonging to sanctioned individuals. Canada is the first country in the world to

temps opportun. Nous avons pu aussi sensibiliser le secteur public et le secteur privé canadiens à la manière de s'engager dans le commerce international en conformité avec les sanctions du Canada.

Depuis la fin de 2007, la Loi sur les mesures économiques spéciales a été utilisée à 120 reprises pour réagir à des violations des droits de la personne et à des menaces pour la paix et la sécurité internationales. Rien que depuis 2017, plus de 2 000 personnes et entités ont été sanctionnées par l'intermédiaire de la Loi sur les mesures économiques spéciales.

Depuis 2017, la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus a quant à elle été utilisée pour sanctionner 70 personnes, y compris lors des violations les plus flagrantes des droits de la personne, comme l'exécution extrajudiciaire de Jamal Khashoggi en 2018.

#### [Traduction]

Ce sont là des réalisations importantes. Toutefois, dans le même temps, le contexte mondial a changé de façon spectaculaire et, avec lui, l'environnement des sanctions a subi une transformation sans précédent.

Au cours des cinq dernières années, le recours par le Canada aux sanctions en tant qu'outil diplomatique ciblé de dernier recours a évolué pour devenir une option de préférence utilisée dès le début pour s'attaquer aux problèmes internationaux les plus pressants.

Avec cette évolution, la demande et les défis associés à la mise en œuvre, à l'application et à la réglementation du régime de sanctions du Canada ont augmenté de façon exponentielle.

Dans cette optique, je manquerais à mon devoir si je ne parlais pas plus précisément du recours aux sanctions depuis février de cette année, à la suite de l'invasion injustifiable de l'Ukraine par la Russie.

Depuis, le Canada a imposé de nouvelles sanctions à plus de 1 400 personnes et entités russes, biélorusses et ukrainiennes en vertu de la LMES, dans le cadre de 40 séries de sanctions. Compte tenu de la nature prolongée prévue du conflit, nous prévoyons que cela se poursuivra.

Depuis janvier 2022, le Canada a également imposé des sanctions pour répondre à des situations au Myanmar et en Iran. Si on ajoute les sanctions liées à la guerre menée par la Russie en Ukraine, pour la seule année 2022, le Canada a imposé plus de 44 séries de sanctions autonomes, ce qui représente une augmentation globale de 83 % du recours à cet outil de politique étrangère par rapport aux quatre années précédentes combinées.

En juin de cette année, un fait nouveau important est survenu lorsque nous avons modifié la LMES et la LJVDEC afin de permettre au gouvernement de saisir, de confisquer, d'aliéner et de redistribuer des biens appartenant à des personnes

pass this kind of legislation. The implementation of this new and untested tool is requiring care, due diligence and a whole-of-government approach.

*[Translation]*

The government has responded to this increased use of sanctions. On October 7, the Prime Minister announced new funding to support the creation of a dedicated sanctions bureau at Global Affairs Canada.

This will bring the resources that Canada dedicates to sanctions design and implementation more in line with those of our closest allies who have sanctions tools similar to our own.

Our colleagues are focused on setting up this new bureau to deliver an even more robust and comprehensive approach to sanctions administration.

*[English]*

This review, as I said, provides a timely opportunity to explore whether further adjustments to Canada's sanctions regime may be warranted and to examine the associated pros and cons. The committee may wish to consider, for example, issues related to the process by which sanctions are imposed. Under both SEMA and JVCFOA, sanctions are imposed through a Governor-in-Council regulatory process. The consideration that should be kept in mind is the right balance between efficiency and thoroughness or, put in a different way, between expediency and risk tolerance. We observe around us a number of different models from like-minded countries and could potentially learn lessons from their experiences, both in terms of best practices and, of course, challenges.

Another aspect of the current global environment is the rise of new and emerging threats, such as hostile actions of non-state actors, malicious cyber activities and chemical weapons attacks. In some cases, like-minded countries already have tools in place to respond to some of these threats, such as cyber-threats and chemical weapons attacks. What has been their experience in this regard? Are there lessons for Canada in this area as well?

In closing, in many ways, this review could not have been more timely. As you know, the events of the last year have taught us a lot and have given us more to think about in terms of the future of Canada's sanctions tools. I hope that the initial thoughts and reflections that I have been able to share with you today will be a useful foundation to assist this committee as it embarks on your review.

sanctionnées. Le Canada est le premier pays au monde à adopter ce type de législation. La mise en œuvre de cet outil nouveau et non éprouvé exige de la prudence, une diligence raisonnable et une approche pangouvernementale.

*[Français]*

Le gouvernement a récemment pris des mesures en raison de ce recours accru aux sanctions. Le 7 octobre, le premier ministre a annoncé un nouveau financement pour soutenir la création d'un bureau spécialisé en matière de sanctions à Affaires mondiales Canada.

Les ressources que le Canada consacre à l'élaboration et à la mise en œuvre des sanctions seront ainsi plus conformes à celles de nos alliés les plus proches qui disposent d'outils de sanctions semblables aux nôtres.

Nos collègues se consacrent à la mise sur pied de ce nouveau bureau afin d'offrir une approche encore plus robuste et complète pour l'administration des sanctions.

*[Traduction]*

Cet examen, comme je l'ai dit, offre l'occasion idéale de déterminer si d'autres ajustements au régime de sanctions du Canada peuvent être justifiés et d'examiner les avantages et les inconvénients qui y sont associés. Le comité pourrait vouloir examiner, par exemple, les questions liées au processus par lequel les sanctions sont imposées. En vertu de la LMES et de la LJVDEC, les sanctions sont imposées au moyen d'un processus réglementaire du gouverneur en conseil. Il faut garder à l'esprit le juste équilibre entre l'efficacité et la rigueur ou, d'une façon différente, entre la rapidité et la tolérance au risque. Nous observons autour de nous un certain nombre de modèles différents provenant de pays aux vues similaires et nous pourrions tirer des leçons de leurs expériences, sur le plan tant des pratiques exemplaires que, bien sûr, des défis.

Un autre aspect de l'environnement mondial actuel est l'augmentation de menaces nouvelles et émergentes, comme les actions hostiles d'acteurs non étatiques, les cyberactivités malveillantes et les attaques aux armes chimiques. Dans certains cas, des pays aux vues similaires ont déjà mis en place des outils pour répondre à certaines de ces menaces, comme les cybermenaces et les attaques aux armes chimiques. Quelle a été leur expérience à cet égard? Y a-t-il des leçons à tirer pour le Canada dans ce domaine également?

Pour terminer, à bien des égards, cet examen n'aurait pas pu tomber plus à propos. Comme vous le savez, les événements de l'année dernière nous ont appris beaucoup de choses et nous ont donné encore plus à réfléchir sur l'avenir des outils du Canada en matière de sanctions. J'espère que ces premières pensées et réflexions dont j'ai pu vous faire part aujourd'hui constitueront une base utile pour aider le comité dans le cadre de cet examen.

[*Translation*]

I've appreciated this opportunity to be here, and I look forward to your findings. I would be pleased to return if you think this could be useful. I'm happy to take your questions.

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Lévéque.

[*English*]

As usual, colleagues, I wish to inform members that you will each have a maximum of only four minutes for the first round of questions. That includes both the question and the answer, so my suggestion to you is to keep your preamble as short and concise as you can.

**Senator Ravalia:** Thank you, Mr. Lévéque.

Regarding sanctions against Russia — and you mentioned more than 1,400 individuals and entities being involved — the speculation was that this would very rapidly cripple the Russian economy. We initially saw the ruble tanking, and then things stabilized. Currently and paradoxically, the economic effects on the globe seem to be even harsher than they are in Russia, from what we can gather. In your opinion, to what extent, if at all, does the available evidence suggest that international sanctions have produced a behavioural change in Russia? Do we have any idea what impact these sanctions are having on the Russian people? Thank you.

**Mr. Lévéque:** Thank you very much for the question, Mr. Chair. This is a central question. Obviously, why impose such measures if we are not able to measure their impact?

First, the imposition of sanctions is one among several tools in our international tool kit to help modify behaviour. It cannot act alone. We cannot act alone. Sanctions are only effective when they are done along with a number of other countries. Maximum coordination leads to the maximum impact. But, of course, it has to be done alongside other methods of engagement — diplomatic pressures, diplomatic isolation, using international organizations, et cetera.

And, of course, the fact is that Canada and a number of other countries, in the case of Russia, are also supporting Ukraine militarily, which is an important part of the pushback against Russia.

Having said all of that, there is evidence that there are significant impacts on the Russian economy. Russia's Ministry of Finance, itself, has reported the sharpest decline in the Russian economy since 2009, for instance. The economy is projected to fall even further in 2023. Already more than 1,000

[*Français*]

Je vous suis reconnaissant de m'avoir donné l'occasion de me présenter ici. J'attends avec impatience de connaître le résultat de vos travaux et peut-être même, si vous en voyez l'utilité, une seconde invitation. Je serai heureux de répondre à vos questions.

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur Lévéque.

[*Traduction*]

Comme d'habitude, chers collègues, je tiens à vous informer que vous disposerez chacun d'un maximum de quatre minutes pour la première série de questions. Cela comprend à la fois la question et la réponse, alors je vous suggère de faire en sorte que votre préambule soit aussi bref et concis que possible.

**Le sénateur Ravalia :** Merci, monsieur Lévéque.

En ce qui concerne les sanctions contre la Russie — et vous avez dit que plus de 1 400 personnes et entités étaient concernées — on pensait que cela paralyserait très rapidement l'économie de la Russie. Au début, nous avons vu le rouble s'effondrer, puis la situation s'est stabilisée. Actuellement et paradoxalement, les effets économiques sur la planète semblent être encore plus graves qu'en Russie, d'après ce que nous pouvons constater. À votre avis, dans quelle mesure, le cas échéant, les preuves disponibles indiquent-elles que les sanctions internationales ont entraîné un changement de comportement en Russie? Avons-nous une idée de l'incidence de ces sanctions sur le peuple russe? Merci.

**M. Lévéque :** Merci beaucoup pour la question, monsieur le président. Il s'agit d'une question centrale. Évidemment, pourquoi imposons-nous de telles mesures si nous ne pouvons pas mesurer leur incidence?

D'abord, l'imposition de sanctions est l'un des nombreux outils de notre boîte à outils internationale pour aider à modifier les comportements. Elle ne peut pas agir seule. Nous ne pouvons pas agir seuls. Les sanctions ne sont efficaces que si elles sont appliquées avec un certain nombre d'autres pays. Une coordination maximale permet d'obtenir un impact maximal. Mais, bien sûr, elles doivent être appliquées parallèlement à d'autres méthodes d'engagement — pressions diplomatiques, isolement diplomatique, recours aux organisations internationales, et cetera.

Et, bien sûr, le fait est que le Canada et un certain nombre d'autres pays, dans le cas de la Russie, soutiennent également l'Ukraine militairement, ce qui constitue une partie importante de la riposte contre la Russie.

Cela dit, il existe des preuves de l'existence des répercussions importantes sur l'économie de la Russie. Le ministère des Finances de la Russie, lui-même, a signalé le plus fort déclin de l'économie russe depuis 2009, par exemple. Selon les prévisions, l'économie devrait encore baisser en 2023. Plus de

companies have stopped doing business in Russia. Russia, we know, is facing critical shortages in advanced goods and technologies, which are having direct effects on its military machinery and war efforts.

This puts in perspective the short-term impacts versus long-term impacts. We can tell from the current impacts on the Russian economy that it will suffer in the long term. The supply chains that provide for the most sophisticated elements of the Russian economy will absolutely be affected and not just for six months but probably for the better part of a decade, as estimated by most economists.

In the meantime, of course, Russia benefits enormously from revenue from natural resources. As much as Canada and a number of other sanctioning countries have minimized and in many cases stopped purchasing those commodities, other countries continue to purchase them. That is why we repeat that only maximum coordination and maximum alliances, if I can call them that, among countries, will have the best impact on countries we wish to sanction.

**Senator Woo:** Welcome again. Let me pick up on Senator Ravalia's question which is about performance measurements essentially. How have we framed the purpose of sanctions on Russia?

You have spoken about the long-term impacts on the Russian economy, and you are absolutely right. Russia is going to be set back for many years, but I would have thought that the more immediate goal was to try and stop the war, stop the fighting. Do we articulate a specific objective when we impose sanctions in the way that I am trying to describe? Because if we don't, I'm not quite sure what we're measuring. Are we really trying to ruin the Russian economy for the next fifty years?

**Mr. Lévêque:** I thank you, senator, for the question. What we're trying to do is impose as high of a cost as possible to, of course, deter the current regime from pursuing its very aggressive military posture.

There is a secondary element which is a deterring effect. What is a little bit unique here, and where I think we have all witnessed a first, is the level to which mostly Western countries were prepared to coordinate and to go much, much further on imposing sanctions, to be honest, in a way that also sometimes hurts on the home front. The Prime Minister at some point said if it doesn't hurt us, it is because we're not quite doing it right, which means imposing maximum costs.

1 000 entreprises ont déjà cessé de faire des affaires en Russie. La Russie, nous le savons, est confrontée à des pénuries critiques de biens et de technologies de pointe, qui ont des effets directs sur ses machines militaires et ses efforts de guerre.

Cela met en perspective les répercussions à court terme et les répercussions à long terme. Les répercussions actuelles sur l'économie russe nous permettent de dire qu'elle souffrira à long terme. Les chaînes d'approvisionnement qui fournissent les éléments les plus perfectionnés de l'économie russe seront certainement touchées, non seulement pendant six mois, mais probablement pendant près d'une décennie, comme l'estiment la plupart des économistes.

Entretemps, bien sûr, la Russie profite énormément des revenus tirés des ressources naturelles. Même si le Canada et un certain nombre d'autres pays qui imposent des sanctions ont réduit au minimum et, dans bien des cas, cessé d'acheter ces produits, d'autres pays continuent de les acheter. C'est pourquoi nous répétons que seules la coordination maximale et les alliances maximales, si je peux les appeler ainsi, entre les pays, auront la plus grande incidence sur les pays que nous voulons sanctionner.

**Le sénateur Woo :** Encore une fois, bienvenue. Permettez-moi de revenir sur la question du sénateur Ravalia, qui porte essentiellement sur les mesures du rendement. Comment avons-nous formulé l'objectif des sanctions contre la Russie?

Vous avez parlé des répercussions à long terme sur l'économie russe et vous avez tout à fait raison. La Russie va reculer pendant de nombreuses années, mais j'aurais cru que l'objectif le plus immédiat était d'essayer de mettre fin à la guerre, de mettre fin aux combats. Est-ce qu'on énonce un objectif précis lorsqu'on impose des sanctions de la façon que j'essaie de décrire? Parce que si nous ne le faisons pas, je ne suis pas sûr de savoir ce que nous mesurons. Essayons-nous vraiment de ruiner l'économie russe pour les cinquante prochaines années?

**M. Lévêque :** Je vous remercie, monsieur le sénateur, de poser la question. Ce que nous essayons de faire, c'est d'imposer le coût le plus élevé possible pour, bien sûr, dissuader le régime actuel de poursuivre sa position militaire très agressive.

Il y a un deuxième élément qui a un effet dissuasif. Ce qui est un peu unique ici, et je pense que nous avons tous été témoins d'une première, c'est le niveau auquel la plupart des pays occidentaux étaient prêts à se coordonner et à aller beaucoup plus loin pour imposer des sanctions, pour être honnête, d'une façon qui fait parfois mal sur le front intérieur. Le premier ministre a déclaré à un moment donné que si cela ne nous fait pas mal, c'est que nous ne faisons pas tout à fait ce qu'il faut, c'est-à-dire imposer des coûts maximaux.

Is that cost-efficient in the immediate future? You never know until you try it, and we have maximized, as you heard from my statistics, the imposition of sanctions like never before.

The hope is also that other countries are watching this and are taking note of the fact that when the international community witnesses truly egregious acts, we are prepared to step up, and we are prepared to do so in a way that can even be painful for our own economy. Obviously, we try to minimize the impact on our own economies, and we try to minimize the impact on civilian populations and the most vulnerable, which is why we have certain flexibility within the sanctions legislation, but it is a blunt tool, especially when we use it in such large numbers, like 1,400 Russian individuals and entities in the last seven months alone.

**Senator Woo:** Let me at least get the question in. I was struck by your comment that we use sanctions much more now than just a few years ago — a very dramatic increase in frequency. Is that because experts, having had experience with sanctions and having seen them be very successful in changing behaviour — both behaviourally and deterrence-wise — recommend to the foreign minister and the political class to use sanctions more? Have they been taking your advice, or is it for some other reasons?

**The Chair:** A short answer, please. We have just under a minute.

**Mr. Lévêque:** I think it is probably more organic than a chicken-and-egg situation. I think it is something of a general observation and a trend — a trend that is global right now. We're certainly not the only country to be imposing an exponential amount.

**Senator Woo:** Is it a trend because it has been proven to be successful by the record that you and your experts in the department and other foreign ministries have observed? Is it fair to say that?

**Mr. Lévêque:** It's not as black and white as that.

**Senator Woo:** Okay.

**Mr. Lévêque:** However, growing evidence is demonstrating that it can be impactful if done in a certain way.

**Senator M. Deacon:** Thank you for being here again. I'm just going to take a little time out on Senator Woo's line of questioning, but we'll come back to that as we proceed.

Est-ce rentable dans l'avenir immédiat? On ne sait jamais tant qu'on n'a pas essayé, et nous avons maximisé, comme vous l'avez entendu dans mes statistiques, l'imposition de sanctions comme jamais auparavant.

Ce que nous espérons, c'est que d'autres pays surveilleront la situation et prendront note du fait que, lorsque la communauté internationale est témoin d'actes vraiment répréhensibles, nous sommes prêts à intervenir, et nous sommes prêts à le faire d'une manière qui peut même être pénible pour notre propre économie. Évidemment, nous essayons de réduire au minimum les répercussions sur nos propres économies et sur les populations civiles et les plus vulnérables, et c'est pourquoi nous avons une certaine souplesse dans la loi sur les sanctions, mais c'est un outil brutal, surtout lorsque nous l'utilisons si abondamment : 1 400 particuliers et entités russes ont été visés au cours des sept derniers mois seulement.

**Le sénateur Woo :** Permettez-moi au moins de poser la question. J'ai été frappé par votre commentaire selon lequel nous utilisons beaucoup plus les sanctions aujourd'hui qu'il y a quelques années, ce qui représente une augmentation très spectaculaire de la fréquence. Est-ce parce que les experts, qui ont l'expérience des sanctions et qui ont vu qu'elles réussissaient à modifier les comportements — tant sur le plan comportemental que sur le plan de la dissuasion — recommandent au ministère des Affaires étrangères et à la classe politique de recourir davantage aux sanctions? Ont-ils suivi vos conseils, ou est-ce pour d'autres raisons?

**Le président :** Une réponse courte, s'il vous plaît. Nous avons un peu moins d'une minute.

**M. Lévêque :** Je pense que c'est probablement plus organique qu'une situation de l'œuf et de la poule. Je pense qu'il s'agit d'une observation générale et d'une tendance, une tendance qui est mondiale en ce moment. Nous ne sommes certainement pas le seul pays à imposer une quantité exponentielle de sanctions.

**Le sénateur Woo :** S'agit-il d'une tendance parce que vous et vos experts du ministère et d'autres ministères des Affaires étrangères avez constaté un bilan positif? Est-il juste de dire cela?

**M. Lévêque :** Ce n'est pas aussi noir et blanc que cela.

**Le sénateur Woo :** D'accord.

**M. Lévêque :** Cependant, de plus en plus de preuves démontrent que cela peut avoir une incidence si c'est fait d'une certaine façon.

**La sénatrice M. Deacon :** Merci d'être encore ici. Je vais juste prendre un peu de temps pour répondre aux questions du sénateur Woo, mais nous y reviendrons plus tard.

I'm wondering about the regulations made pursuant to the Special Economic Measures Act. Do we have experience yet with illicit individuals who can apply to the Minister of Foreign Affairs to have their name removed? That is one of the things we know but do not talk about too much. I wonder if there have been any cases of foreign nationals making an application and, if so, have they been successful? Is there any intelligence you can share with all of us?

**Mr. Lévêque:** Thank you, senator. That is definitely a provision of the legislation. Yes, it has been utilized in the past. We have received applications to be delisted. It is a lengthy process and one where the legal threshold to demonstrate that an individual should no longer be on the list needs to be demonstrated.

I would have to get back to you as to whether that has actually been completed in the past. I do not know if my colleagues might know. We would need to make sure, but it definitely has been. We have received applications in the past.

**Senator M. Deacon:** I would like to get that feedback.

The other question I was going to ask might also be straightforward in some sense. Looking at this Consolidated Canadian Autonomous Sanctions List, there are about 500 Ukrainians listed. I was surprised to see so many individuals on the sanctions list from the country that wasn't the aggressor in the war. Are these groups and individuals from the occupied regions of Ukraine, for instance? I know this conflict has been a real litmus test or the first test for both of these acts. I think they are examples that could be useful for us in understanding how they are applied.

Could you share any insight on that with me?

**Mr. Lévêque:** Absolutely, thank you, senator and Mr. Chair. You are exactly right. The Ukrainian nationals who were listed under the current rounds of sanctions have everything to do with the Russian occupation, and they are basically Ukrainian enablers. They are more than sympathizers. I want to say they are collaborators with the Russian regime in the annexed and occupied regions of Crimea, Donetsk and Luhansk. They are very much the Russian proxies operating in Russian-occupied Ukrainian territory.

**Senator M. Deacon:** Thank you.

**The Chair:** You have a little bit more time, senator, if you would like it.

**Senator M. Deacon:** Thank you. Part C or D from my colleague Senator Woo — just looking at those numbers and the changes in sanctions. Are we diverting from much of what our allies and the UN are doing in terms of sanctioning entities and

Je m'interroge sur les règlements pris en vertu de la Loi sur les mesures économiques spéciales. Y a-t-il eu des cas où des personnes illicites ont pu demander au ministre des Affaires étrangères de retirer leur nom? C'est une des choses que nous savons, mais dont nous ne parlons pas beaucoup. Je me demande s'il y a eu des cas où des ressortissants étrangers ont présenté une demande et, si oui, ont-ils réussi? Y a-t-il des renseignements que vous pourriez nous communiquer?

**M. Lévêque :** Merci, monsieur le sénateur. C'est certainement une disposition dans la loi. Oui, elle a été utilisée dans le passé. Nous avons reçu des demandes de radiation de la liste. Il s'agit d'un long processus où il faut démontrer qu'une personne ne devrait plus figurer sur la liste.

Il faudrait que je me renseigne pour savoir si cela a été fait dans le passé. Je ne sais pas si mes collègues le savent. Il faudrait s'en assurer, mais c'est certainement le cas. Nous avons reçu des demandes dans le passé.

**La sénatrice M. Deacon :** J'aimerais avoir cette rétroaction.

L'autre question que j'allais poser pourrait également être directe dans un certain sens. En regardant cette liste consolidée des sanctions autonomes canadiennes, on y trouve environ 500 Ukrainiens. J'ai été surprise de voir autant de personnes sur la liste des sanctions provenant d'un pays qui n'était pas l'agresseur dans la guerre. Ces groupes et ces personnes proviennent-ils des régions occupées de l'Ukraine, par exemple? Je sais que ce conflit a été une véritable pierre de touche ou le premier test pour ces deux lois. Je pense que ce sont des exemples qui pourraient nous être utiles au moment de comprendre comment ils sont appliqués.

Pourriez-vous me faire part de votre point de vue à ce sujet?

**Mr. Lévêque :** Absolument, merci, madame la sénatrice et monsieur le président. Vous avez tout à fait raison. Les ressortissants ukrainiens qui figuraient sur la liste des pays visés par les séries de sanctions actuelles ont tout à voir avec l'occupation russe, et ce sont essentiellement des facilitateurs ukrainiens. Ce sont plus que des sympathisants. Je tiens à dire qu'ils collaborent avec le régime russe dans les régions annexées et occupées de la Crimée, de Donetsk et de Luhansk. Il s'agit essentiellement des mandataires russes qui exercent leurs activités en territoire ukrainien occupé par la Russie.

**La sénatrice M. Deacon :** Merci.

**Le président :** Il vous reste un peu de temps, madame la sénatrice, si vous le souhaitez.

**La sénatrice M. Deacon :** Merci. La partie C ou la partie D de mon collègue, le sénateur Woo, porte sur les chiffres et les changements apportés aux sanctions. Sommes-nous en train de détourner une bonne partie de ce que nos alliés et les

individuals, or does our list still broadly correspond with our allies at the UN and the Commonwealth? I am trying to get at these numbers.

**Mr. Lévêque:** Thank you, senator. There is an enormous amount of coordination between the handful of countries. It is really a small number of countries that imposed autonomous sanctions the way we do. Essentially, it comes down to the U.S., the U.K., the European Union and Australia to a certain extent. Also, I believe Japan does it but at a much more limited level. So there is close coordination particularly, I would say, between Canada, the EU, the U.S. and the U.K.

We have very different sanctions regimes. They aim to do the same thing, but the mechanisms — the processes — that are used are quite different and therefore the timelines can be quite different. As I said if my remarks, we have an Order in Council process that requires many different steps: policy covered by the Prime Minister or cabinet, a Treasury Board decision and a signature and agreement by the Governor General. So there is a fair amount of process and time involved.

The U.S., for example, does it through presidential executive order.

**The Chair:** Thank you very much. We're out of time on that segment, but I'm sure we could come back to that particular point. If I could ask you, Mr. Lévêque, to just ensure that you get back to the clerk, Madam Lemay, in writing on the question that Senator Deacon had about applications for delisting. That would be helpful. As I recall, you volunteered to provide that information, so we'll hold you to that.

**Senator Richards:** My question has been asked and, in a way, answered. It was about coordination of the Magnitsky act in other countries and the effect on sanctions in Russia. I will pass on to Senator Boniface.

**Senator Boniface:** My question kind of kicks off from Senator Woo's question. Five years into it, when you look back at it — you yourself indicated that we're faced with a shifting landscape — can you give me your assessment of the effectiveness of the Magnitsky act, given that shifting landscape, as both a legislative and policy tool?

**Mr. Lévêque:** Thank you. Mr. Chair, this is the million-dollar question.

As part of our own assessment, we do quite a bit of documentation scanning, studies and working with academics

Nations unies font pour sanctionner les entités et les personnes, ou notre liste correspond-elle toujours de façon générale à celle de nos alliés des Nations unies et du Commonwealth? J'essaie d'obtenir ces chiffres.

**M. Lévêque :** Merci, madame la sénatrice. Il y a énormément de coordination entre cette poignée de pays. C'est vraiment un petit nombre de pays qui ont imposé des sanctions autonomes comme nous le faisons. Essentiellement, cela se résume aux États-Unis, au Royaume-Uni, à l'Union européenne et à l'Australie dans une certaine mesure. Je crois aussi que le Japon le fait, mais à un niveau beaucoup plus limité. Il existe donc une coordination étroite, en particulier, je dirais, entre le Canada, l'Union européenne, les États-Unis et le Royaume-Uni.

Nous avons des régimes de sanctions très différents. Ils visent à faire la même chose, mais les mécanismes — les processus — qui sont utilisés sont très différents, et les délais peuvent donc être très différents. Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, nous avons un processus de décret en conseil qui exige de nombreuses étapes différentes, c'est-à-dire une politique couverte par le premier ministre ou le Cabinet, une décision du Conseil du Trésor et une signature et une entente par le gouverneur général. Il s'agit donc d'un processus assez long.

Les États-Unis, par exemple, le font par décret présidentiel.

**Le président :** Merci beaucoup. Nous n'avons plus de temps pour ce segment, mais je suis sûr que nous pourrons revenir sur ce point. Si vous me le permettez, monsieur Lévêque, je vous demanderais de vous assurer de communiquer par écrit avec la greffière, Mme Lemay, au sujet de la question de la sénatrice Deacon concernant les demandes de radiation de la liste. Ce serait utile. Si je me souviens bien, vous vous êtes porté volontaire pour fournir cette information, alors nous vous en tiendrons responsable.

**Le sénateur Richards :** Ma question a été posée et, d'une certaine manière, on y a répondu. Elle portait sur la coordination de la loi de Magnitski dans d'autres pays et sur l'effet des sanctions sur la Russie. Je vais laisser la parole à la sénatrice Boniface.

**La sénatrice Boniface :** Ma question découle en quelque sorte de la question du sénateur Woo. Cinq ans plus tard, lorsque vous y repensez — vous avez vous-même dit que nous faisions face à un paysage changeant — pouvez-vous nous donner votre évaluation de l'efficacité de la loi de Magnitski, compte tenu de ce paysage changeant, en tant qu'outil législatif et stratégique?

**M. Lévêque :** Merci. Monsieur le président, c'est la question à un million de dollars.

Dans le cadre de notre propre évaluation, nous faisons beaucoup de numérisation de la documentation, d'études et de

and various stakeholders to try to better pinpoint what measures of success could be identified and really define what success means.

Are we really talking only about modified behaviour? Are we considering that sanctions must be effective over a six-month period only and then, if not, we consider them to be a failure? How do we measure the deterring effect? How do you measure what you have managed to deter and, therefore, what never happened? It is obviously a complex affair. I am not saying this in a way to escape a complicated question. I think we are all struggling with various ways of measuring the final impact and, therefore, the effectiveness.

We do have output measures. That is not necessarily the measure of a result or an outcome. But in the case of Russia, what is significantly different from other cases is the level at which countries coordinated, the intensity with which measures have been imposed and definitely the medium- to long-term impacts on an economy.

In a way, it is kind of an experiment in progress. We are collecting important data to be able to answer that question better. I do not think anybody with intellectual honesty could give a complete answer to this question.

**Senator Boniface:** In your reference to different processes by different countries, are you monitoring that as well? I appreciate that the structure of Canada as a federation and the processes we go through may differ, but are you able to measure, as you go forward, what is working better in other countries?

Speed is not always the answer in terms of getting these things through. I am just interested in how you watch the rest of the world on this front.

**Mr. Lévêque:** Absolutely. Thank you, senator. In a way, that gives me a chance to finish my answer to Senator Deacon's question, and I appreciate the opportunity.

Yes. First of all, we do compare. As I was saying, our processes and timelines are different, but ultimately we list names and entities the same way other countries do. We have charts of thousands of pages tracking which countries and, in the case of the European Union, which entities list what names. We try to bridge the gap. We try to see the speed and the methods that, of course, they use to get to a certain result.

We do draw inspiration from one another, not just because it's nice to be in good company but because, again, sanctions will only be effective if we stop the gaps. If I'm a Russian oligarch,

travail avec des universitaires et différents intervenants pour essayer de mieux cerner les mesures de succès qui pourraient être identifiées et définir réellement ce que signifie le succès.

Parlons-nous vraiment de la seule modification du comportement? Considérons-nous que les sanctions doivent être efficaces sur une période de six mois seulement et que, si ce n'est pas le cas, nous les considérons comme un échec? Comment mesure-t-on l'effet dissuasif? Comment mesure-t-on ce que l'on a réussi à dissuader et, par conséquent, ce qui ne s'est jamais produit? C'est évidemment une affaire complexe. Je ne dis pas cela dans le but d'éviter à une question compliquée. Je pense que nous avons tous du mal à mesurer l'impact final et, par conséquent, l'efficacité.

Nous disposons de mesures des extrants. Ce n'est pas nécessairement la mesure d'un résultat ou d'une issue. Mais dans le cas de la Russie, ce qui est très différent des autres cas, c'est le niveau de coordination des pays, l'intensité avec laquelle les mesures ont été imposées et certainement les répercussions à moyen et à long terme sur l'économie.

D'une certaine façon, c'est une sorte d'expérience en cours. Nous recueillons des données importantes pour pouvoir mieux répondre à cette question. Je ne crois pas que quiconque ayant une certaine honnêteté intellectuelle puisse donner une réponse complète à cette question.

**La sénatrice Boniface :** Lorsque vous parlez de processus différents selon les pays, surveillez-vous cela également? Je comprends que la structure du Canada en tant que fédération et les processus que nous suivons peuvent différer, mais arrivez-vous à mesurer, pendant que vous avancez, ce qui fonctionne mieux dans d'autres pays?

La rapidité n'est pas toujours la solution pour ce qui est de faire adopter ces mesures. J'aimerais simplement savoir comment vous observez le reste du monde sur ce plan.

**M. Lévêque :** Absolument. Merci, madame la sénatrice. D'une certaine façon, cela me donne l'occasion de terminer ma réponse à la question de la sénatrice Deacon, et je suis heureux d'avoir l'occasion de le faire.

Oui. Tout d'abord, nous faisons des comparaisons. Comme je le disais, nos processus et nos échéanciers sont différents, mais en fin de compte, nous énumérons les noms et les entités de la même façon que les autres pays le font. Nous avons des graphiques de milliers de pages qui indiquent quels pays et, dans le cas de l'Union européenne, quelles entités énumèrent quels noms. Nous essayons de combler l'écart. Nous essayons de voir la vitesse et les méthodes qu'ils utilisent, bien sûr, pour obtenir un certain résultat.

Nous nous inspirons les uns des autres, non seulement parce qu'il est agréable d'être en bonne compagnie, mais aussi parce que, encore une fois, les sanctions ne sont efficaces que si nous

and I have my assets in the U.K. and my assets are under sanctions, I'll move those that haven't yet been found to the EU or to Canada. If we all "close the fence," that has maximum effectiveness, which is what I mentioned earlier.

**Senator Coyle:** Thank you very much to our witnesses for being with us.

I'm interested more about the process. You've talked a little bit about some of the elements of the back end of the process. You've talked a bit about scanning our global partners and who they're sanctioning, et cetera.

But could you describe for us — and maybe there is no typical situation — but in the decision-making process involved in sanctioning an individual or an entity under either the Magnitsky law or SEMA, first of all, how or who initiates it? What evidence is used? Where does that evidence come from? Can you tell us a little bit about that end of the spectrum?

**Mr. Lévêque:** I'm glad to be given this opportunity to clarify a bit of the mystery that goes into the cooking of such products.

It all starts with open-source information. We have embassies and missions on the ground as well as partners, stakeholders and civil society that observe. We ourselves, through our embassy in Russia, have knowledge of individuals — to use that as an example — who we know are so-called oligarchs and who have significant ties to the Kremlin or the Putin regime.

So we start by having a draft list like this, and then we do extensive searches for information to maximize our knowledge and our confidence that who we think they are and their connections are indeed accurate. It's about observing due process and giving procedural fairness, even to foreign nationals. Again, it's a blunt instrument, and falling on the wrong side of sanctions can have significant financial and other consequences.

Once we have developed such a list and we have assured ourselves of the clear linkages, we work closely with the Department of Justice, which also plays a bit of a challenge function, to make sure that the threshold of information that we have gathered is sufficient to be listed under our SEMA or JVCFOA legislation.

Once we have provided this body of evidence and data, then the order-in-council process begins where we prepare the documentation; it gets submitted to Minister of Foreign Affairs, who then requests consent from the Treasury Board to send this

comblons les lacunes. Si je suis un oligarque russe, que mes actifs se trouvent au Royaume-Uni et que ceux-ci font l'objet de sanctions, je déplacerai ceux qui n'ont pas encore été trouvés vers l'Union européenne ou le Canada. Si nous « fermons tous la clôture », cela a une efficacité maximale, ce que j'ai mentionné plus tôt.

**La sénatrice Coyle :** Merci beaucoup à nos témoins d'être avec nous.

Je m'intéresse davantage au processus. Vous avez parlé un peu de certains des éléments de la fin du processus. Vous avez parlé un peu de l'examen de nos partenaires mondiaux et des personnes qu'ils sanctionnent, et ainsi de suite.

Mais pourriez-vous nous décrire — et il n'y a peut-être pas de situation typique — le processus décisionnel qui consiste à sanctionner une personne ou une entité en vertu de la loi de Magnitski ou de la LMES : tout d'abord, qui l'amorce? De quelle façon? Quelles preuves sont utilisées? D'où proviennent-elles? Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

**M. Lévêque :** Je suis heureux d'avoir l'occasion de clarifier un peu le mystère qui entoure la confection de ces produits.

Tout commence par l'information de source ouverte. Nous avons des ambassades et des missions sur le terrain ainsi que des partenaires, des parties prenantes et la société civile qui observent. Nous-mêmes, par l'intermédiaire de notre ambassade en Russie, avons connaissance de gens — pour prendre cet exemple — dont nous savons qu'ils sont des oligarques et qu'ils ont des liens importants avec le Kremlin ou le régime de Poutine.

Nous commençons donc par établir une liste provisoire comme celle-ci, puis nous faisons des recherches approfondies pour obtenir de l'information afin de maximiser nos connaissances et notre confiance et nous assurer que ce que nous pensons qu'ils sont et que les liens qui les unissent sont effectivement exacts. Il s'agit de respecter l'application régulière de la loi et d'assurer l'équité procédurale, même aux ressortissants étrangers. Encore une fois, c'est un instrument brutal, et le fait de tomber du mauvais côté des sanctions peut avoir des conséquences financières et autres importantes.

Une fois que nous avons établi une telle liste et que nous nous sommes assurés de l'existence de liens clairs, nous travaillons en étroite collaboration avec le ministère de la Justice, qui joue également un rôle de remise en question, pour nous assurer que l'information que nous avons recueillie est suffisante pour que la personne ou l'entité soit inscrite sur la liste en vertu de la LMES ou de la LJVDÉC.

Une fois que nous avons fourni cet ensemble de preuves et de données, le processus de décret en conseil commence : nous préparons la documentation, elle est soumise au ministère des Affaires étrangères, qui demande alors le consentement du

as an order-in-council to the Governor General; the Governor General signs it; and it becomes a regulation and, therefore, an amendment to the sanctions legislation.

**Senator Coyle:** You've mentioned that the experience of the last year has taught us so much because we've been so active in this process. You've talked about how it would be good to study adjustments, pros and cons, et cetera. Is there anything you can tell us now from your existing experience about the kinds of adjustments or areas of adjustment that you think we should be looking into?

**Mr. Lévéque:** Thank you, senator.

As I alluded to in my remark, the pace at which we're now identifying individuals and the desire we have to increase the pressure on the regimes we hope to influence are such that what used to be a very lengthy regulatory process is often crunched in very little time. That's what I meant by getting the right balance between expediency and thoroughness, and the risk taking versus the ability to act quickly.

I don't have the perfect answer to what that balance is, but I do know that our current legislation was designed for a different time and is, therefore, very apropos that we study and, through your future witnesses, perhaps ask those very questions.

But on the tool itself, is this the right tool? We can look at what other countries are doing — again, the pros and cons.

[*Translation*]

**Senator Gerba:** Thank you, Mr. Lévéque, for this information which really clarifies a number of questions we have about the operation and coordination between the two or three acts.

Businesses often have difficulty navigating most of the government sanctions that are adopted by Canada. The process of compliance is complicated because there is no information that comes through, or finally gets to the companies.

You mentioned earlier, in your opening statement, that your department had taken action on this. Can you give us some details on the measures taken to make it easier for businesses, especially in terms of compliance?

Businesses, when they are in the thick of things, don't ask about their customers to know who they should or shouldn't sell to, or whether they are compliant; sometimes it's the bank that tells them that no, they can't do such a thing. How do you do that and what solutions have you found?

Conseil du Trésor pour envoyer ce décret au gouverneur général; le gouverneur général le signe, et il devient un règlement et, par conséquent, un amendement de la loi sur les sanctions.

**La sénatrice Coyle :** Vous avez dit que l'expérience de l'an dernier nous a beaucoup appris parce que nous avons été très actifs dans ce processus. Vous avez parlé de la façon dont il serait bon d'étudier les ajustements, les avantages et les inconvénients, et cetera. Pouvez-vous nous parler maintenant, à partir de votre expérience actuelle, des types d'ajustement ou les domaines d'ajustement que nous devrions étudier selon vous?

**M. Lévéque :** Merci, madame la sénatrice.

Comme j'y ai fait allusion dans ma déclaration liminaire, le rythme auquel nous identifions maintenant les personnes et le désir que nous avons d'accroître la pression sur les régimes que nous espérons influencer sont tels que ce qui était autrefois un très long processus réglementaire est souvent exécuté en très peu de temps. C'est ce que je voulais dire lorsque j'ai parlé de trouver le juste équilibre entre la rapidité et la rigueur, et la prise de risques et la capacité d'agir rapidement.

Je n'ai pas la réponse parfaite à cette question de l'équilibre, mais je sais que notre loi actuelle a été conçue pour une autre époque et qu'il est donc tout à fait opportun que nous l'étudions et que vous posiez peut-être ces mêmes questions à vos futurs témoins.

Mais en ce qui concerne l'outil lui-même, s'agit-il du bon outil? Nous pouvons regarder ce que d'autres pays font, encore une fois, les avantages et les inconvénients.

[*Français*]

**La sénatrice Gerba :** Merci, monsieur Lévéque, de ces informations qui viennent vraiment éclaircir un certain nombre de questions que nous nous posons sur le fonctionnement et la coordination entre les deux ou trois lois.

Les entreprises ont souvent du mal à se retrouver dans la plupart des sanctions prises par le gouvernement et qui sont adoptées par le Canada. Le processus de mise en conformité est compliqué parce qu'on n'a aucune information qui transparaît, ou enfin qui arrive jusqu'aux entreprises.

Vous avez mentionné plus tôt, dans votre déclaration d'ouverture, que votre ministère avait agi en ce sens. Pouvez-vous nous donner quelques précisions sur les mesures prises afin de simplifier la tâche des entreprises, surtout en matière de conformité?

Les entreprises, lorsqu'elles sont dans le feu de l'action, ne s'interrogent pas sur leurs clients pour savoir à qui est-ce qu'ils doivent vendre ou non, ou pour savoir s'ils sont conformes; parfois, c'est la banque qui leur signale que non, ils ne peuvent pas faire une telle chose. Comment faites-vous et quelles solutions avez-vous trouvées?

**Mr. Lévêque:** Thank you very much for the question, senator. It is a question that comes up often from stakeholders, entrepreneurs, Canadian companies and the Canadian legal sector.

Since the last review of this legislation, and since the expansion in 2018 of our sanctions coordination, we have established several mechanisms to communicate with stakeholders and with Canadians.

I briefly mentioned a website that we are responsible for where already a lot of information can be found. A fairly detailed FAQ section can also be found on this website.

On this website, we advertise a particular email address and phone number; stakeholders and companies can then contact us so that we can give them the best advice possible. Of course, we cannot give them legal advice. We can inform them of what the law prescribes, but that is as far as we can go.

We also do a lot of stakeholder work. We interact a lot with the financial sector, among others. The financial sector is pretty much the first line of defence, especially for financial transactions. I have to say that because of the anti-terrorism and anti-corruption laws, the financial institutions are very well equipped to act as a net to stop transactions that would be on the wrong side of the sanctions.

We do some outreach; we have discussion and information sessions with the legal sector. There are a number of lawyers in Canada who have become specialists in this area, because the more complex a sanctions regime is, the more opportunities it gives them. A specialization has developed within a small group and we also interact a lot with its members to inform them and explain as much as possible about our sanctions regime.

**The Chair:** Thank you very much.

[English]

We'll have a second round, but I'll use my prerogative as chair to make one comment. Witnesses and colleagues will know we're all very interested in the sanctions regime, not just because we are now engaged in a review of the legislation but also because every one of the members of this committee has been sanctioned by the Russian Federation. That concentrates our thinking a bit.

**Mr. Lévêque:** A badge of honour, Mr. Chair.

**The Chair:** Is it a badge of honour? Perhaps. This is the question I really wanted to ask. Having read some of the literature on sanctions, sanctions laws, Magnitsky-act-type laws

**M. Lévêque :** Merci beaucoup de cette question, madame la sénatrice. C'est une question qui revient souvent de la part des parties prenantes, des entrepreneurs, des compagnies canadiennes et du secteur juridique canadien.

Depuis la dernière revue de cette loi, et depuis l'expansion, en 2018, de notre coordination des sanctions, nous avons mis sur pied plusieurs mécanismes de communication avec les parties prenantes et avec les Canadiens.

J'ai fait brièvement mention d'un site Web dont nous avons la responsabilité et où déjà beaucoup de renseignements peuvent être trouvés. Une foire aux questions assez détaillée se trouve aussi sur ce site Web.

Sur ce site Web, nous faisons la publicité d'une adresse électronique et d'un numéro de téléphone en particulier; les parties prenantes et les entreprises peuvent alors communiquer avec nous afin que nous leur donnions les meilleurs conseils possibles. Évidemment, nous ne pouvons pas leur donner de conseils juridiques. Nous pouvons les informer de ce que prescrit la loi, mais on ne peut pas aller plus loin.

Nous faisons aussi beaucoup de travail auprès des parties prenantes. Nous interagissons beaucoup avec le secteur financier, entre autres. Le secteur financier, c'est à peu près la première ligne de défense, surtout pour les transactions financières. Je dois dire qu'à cause des lois antiterroriste et anticorruption, les institutions financières sont très bien équipées pour servir de filet afin d'arrêter les transactions qui seraient du mauvais côté des sanctions.

On a un certain rayonnement; on tient des séances de discussion et d'information auprès du secteur juridique. Il y a un bon nombre d'avocats, au Canada, qui sont devenus spécialisés en la matière, car plus un régime de sanctions est complexe, plus il leur donne des occasions d'affaires. Une spécialisation s'est développée au sein d'un petit groupe et nous interagissons aussi beaucoup avec ses membres pour les informer et expliquer le plus possible notre régime de sanctions.

**Le président :** Merci beaucoup.

[Traduction]

Nous aurons un deuxième tour, mais je vais utiliser ma prérogative de président pour faire un commentaire. Les témoins et les collègues savent que nous nous intéressons tous beaucoup au régime de sanctions, non seulement parce que nous sommes en train d'examiner la loi, mais aussi parce que tous les membres du comité ont fait l'objet de sanctions par la Fédération de Russie. Cela concentre un peu notre réflexion.

**M. Lévêque :** Un insigne honneur, monsieur le président.

**Le président :** Est-ce un badge d'honneur? Peut-être. C'est la question que je voulais vraiment poser. Après avoir lu certains documents sur les sanctions, les lois sur les sanctions et les lois

in different countries, academics have indicated that part of the issue is trying to get regimes to match. Mr. Lévêque, you alluded to that in your opening statement but also in an answer. That can include everything from how an individual is listed by name, whether it is the same individual in one country or the other. I would like to ask you if there is a lot of back-and-forth consultation going on now, which may not have existed before, to ensure that the information is accurate and that basically lists could be interchangeable in terms of the comprehension that different governments would see or would have?

**Mr. Lévêque:** Mr. Chair, absolutely. This is a new aspect of the consultations and the comparisons of notes that we have with a number of countries. I'll give you one very blunt example. The U.K. recently adopted legislation that I call the copycat legislation that basically says, "If a trusted country has imposed sanctions, it is good enough for us; we'll do the same." I don't want to say it circumvents, but it skips through a large part of the due diligence that they assume has been conducted by other countries.

That's one form which I don't necessarily advocate in favour of because there are obviously pros and cons in doing this, but between that and sharing lists, which we do with like-minded partners, we face the spelling of names. Obviously, if you write in Fārsī, if you write in the Cyrillic alphabet, if you write with kanji or Mandarin characters, transliterating that into English or French, there can be subtle nuances in the way you spell a name that can miss a certain individual or that can, unfortunately, list individuals who have done nothing wrong done to begin with.

So, yes, this is absolutely an important part. Really it is part of the due diligence that we must take our time to conduct.

**The Chair:** Thank you very much. Most of us have now learned the Cyrillic spellings of our names; I think so.

[*Translation*]

**Senator Bellemare:** In terms of your ability to monitor whether sanctions are being properly enforced, has the advent of bitcoin and digital currencies caused you any concerns? Do you have an order of magnitude to give and are you able to counter that?

**Mr. Lévêque:** That is an excellent question, senator. I would say that, on the face of it, as an entity and as a department that manages and monitors the sanctions regime, we have not had any challenges related to the kind of currency that is used. On the

de type Magnitski dans différents pays, des universitaires ont indiqué qu'une partie du problème consiste à essayer de faire correspondre les régimes. Monsieur Lévêque, vous y avez fait allusion dans votre déclaration liminaire, mais aussi dans une réponse. Cela peut aller de la façon dont une personne est répertoriée par son nom, jusqu'au fait de déterminer s'il s'agit de la même personne dans un pays ou dans l'autre. J'aimerais vous demander s'il y a maintenant beaucoup de consultations en cours, qui n'existaient peut-être pas auparavant, pour veiller à ce que l'information soit exacte et à ce que les listes soient interchangeables pour ce qui est de la compréhension que les différents gouvernements pourraient avoir?

**M. Lévêque :** Monsieur le président, absolument. C'est un nouvel aspect des consultations et des comparaisons de notes que nous avons avec un certain nombre de pays. Je vais vous donner un exemple très général. Le Royaume-Uni a récemment adopté une loi que j'appelle la loi d'imitation qui dit essentiellement : « Si un pays digne de confiance a imposé des sanctions, c'est suffisant pour nous; nous ferons la même chose. » Je ne veux pas dire qu'il contourne, mais il passe à côté d'une grande partie de la diligence raisonnable qui, selon lui, a été exercée par d'autres pays.

C'est une formule que je ne préconise pas nécessairement, parce qu'il y a évidemment des avantages et des inconvénients à faire cela, mais entre cela et le partage de listes, ce que nous faisons avec des partenaires aux vues similaires... nous sommes confrontés à l'orthographe des noms. De toute évidence, si vous écrivez en farsi, si vous utilisez l'alphabet cyrillique, si vous écrivez avec des kanjis ou des caractères mandarins, en translittérant cela en anglais ou en français, il peut y avoir des nuances subtiles dans la façon d'épeler un nom qui peut faire en sorte qu'une certaine personne passe entre les mailles du filet ou on peut, malheureusement, inscrire des personnes qui n'ont rien fait de mal au départ.

Donc, oui, c'est à coup sûr une partie importante. Cela fait vraiment partie de la diligence raisonnable que nous devons prendre le temps de faire.

**Le président :** Merci beaucoup. La plupart d'entre nous ont maintenant appris l'orthographe cyrillique de notre nom; je pense que oui.

[*Français*]

**La sénatrice Bellemare :** En ce qui concerne la possibilité que vous avez de surveiller si les sanctions sont bien exécutées, est-ce que l'arrivée du Bitcoin et des monnaies numériques vous a causé des soucis? Avez-vous un ordre de grandeur à donner et êtes-vous capable de contrer cela?

**M. Lévêque :** C'est une excellente question, madame la sénatrice. Je dirai que, de prime abord, en tant qu'entité et ministère qui fait la gestion du régime de sanctions et qui en assure la surveillance, nous n'avons pas eu de défis liés au genre

other hand, if I had to guess, I would say that it presents perhaps a slightly more significant challenge for financial institutions.

In the course of your study, I am sure you will take the initiative to invite people from the financial sector. In all humility, I would recommend that you do so because they are absolutely essential partners in the monitoring of financial transactions. This is a question I would like to ask them myself and I will monitor the work of your committee.

So for us, directly, I would say no. We are really relying on individuals and entities, not the means by which they engage in financial transactions, whether it be outright financial transactions like the purchase of movable or immovable assets, or even for the shares they may hold in companies.

[English]

**Senator Ravalia:** Mr. Lévêque, do you feel that the imposition of sanctions potentially creates a global division between nations that are firmly committed to bringing Russia to task versus those who, for a variety of reasons, have chosen to remain relatively ambivalent. I'm not convinced the UN General Assembly vote truly reflects the position on the ground. We've recently seen Iranian drones being launched out of Crimea and causing absolute havoc on the electrical and water grids in and around even Kyiv. Are we kind of entering a period where the world is becoming dichotomous?

**Mr. Lévêque:** Thank you, senator. It is very much a concern and not just in the world of sanctions, but cleavages between the north and south, east and west, rich and poor, have and have-not — these, we know, are growing. I can tell you that it is a foreign policy preoccupation on a daily basis.

What you're alluding to is also the fact that there are countries that, at the end of the day, will choose to ignore, to look at their shoes, when a global actor is wreaking havoc and others that are prepared to take action.

I'll take it one step further. Some countries are actively benefiting from this. It comes back to, again, what I was saying earlier, that the best thing we can do is continue to advocate for coordination to have maximum impact. Without naming any country, we know that some countries by policy refuse to adopt sanctions. Of course, if the EU and the U.K. stop buying Russian oil, there are a number of countries that will be all too happy to buy it perhaps even at a bargain. That's a gap that, unfortunately, no sanctions regime can bridge. However, the other part of what we do is the diplomatic engagement.

de monnaie d'échange utilisée. Par contre, si j'avais à deviner, je dirais que cela présente peut-être un défi un peu plus significatif pour les institutions financières.

Dans le cours de votre étude, je suis certain que vous prendrez l'initiative d'inviter des gens du secteur financier. En toute humilité, je vous recommanderais de le faire parce que ce sont des partenaires absolument essentiels à la surveillance des transactions financières. C'est une question que j'aimerais moi-même leur poser et je surveillerai les travaux de votre comité.

Pour nous, directement, je répondrai donc que non. Nous nous fions vraiment aux individus et aux entités, et non pas aux moyens par lesquels ils effectuent des transactions financières, que ce soient des transactions financières pures et simples, pour la prise de possession d'avoirs mobiliers ou immobiliers, ou même pour les actions qu'ils peuvent détenir dans des entreprises.

[Traduction]

**Le sénateur Ravalia :** Monsieur Lévêque, pensez-vous que l'imposition de sanctions pourrait créer une division mondiale entre les pays qui sont fermement déterminés à rappeler la Russie à l'ordre et ceux qui, pour diverses raisons, ont choisi de demeurer relativement ambivalents? Je ne suis pas convaincu que le vote de l'Assemblée générale des Nations unies reflète vraiment la position sur le terrain. Nous avons récemment vu des drones iraniens être lancés à partir de la Crimée et causer des ravages absous sur les réseaux d'électricité et d'eau à Kiev et dans les environs. Entrons-nous en quelque sorte dans une période où le monde devient dichotomique?

**M. Lévêque :** Merci, monsieur le sénateur. C'est très préoccupant, et pas seulement dans le monde des sanctions, mais le clivage entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest, les riches et les pauvres, les nantis et les démunis, ces clivages, nous le savons, s'accentuent. Je peux vous dire que c'est une préoccupation de politique étrangère au quotidien.

Ce que à quoi vous faites allusion, c'est aussi le fait qu'il y a des pays qui, au bout du compte, vont choisir de ne rien voir, de regarder leurs souliers, alors qu'un acteur mondial fait des ravages et que d'autres sont prêts à agir.

Je vais aller un peu plus loin. Certains pays profitent activement de la situation. Cela nous ramène, encore une fois, à ce que je disais plus tôt, à savoir que la meilleure chose que nous puissions faire est de continuer de préconiser la coordination pour avoir une incidence maximale. Sans nommer de pays, on sait que certains pays par principe refusent d'adopter des sanctions. Bien sûr, si l'Union européenne et le Royaume-Uni cessent d'acheter du pétrole russe, un certain nombre de pays seront trop heureux de l'acheter, et l'achèteront peut-être même à bas prix. C'est une lacune que, malheureusement, aucun régime de sanctions ne peut combler, mais l'autre partie de ce que nous faisons, c'est l'engagement diplomatique.

That's why I go back to, in order to implement change or influence change of the regime, sanctions cannot be the only tool in our tool kit, and diplomatic union activity with like-minded and less like-minded is absolutely essential.

**Senator Woo:** I'll start with a brief commentary on performance measurement to close the discussion we had earlier. If you're having trouble measuring the success of a sanction under the two criteria that are most obvious for you — the behavioural change and deterrence — I think it's partly because the law hasn't given politicians a clear direction of why we need sanctions. Because the other two objectives of sanctions, which are punishment and political favour, are always on the positive side of the ledger, which you, rightly, do not measure. So we have a responsibility in our review to think about that issue.

My question is this: You started at the beginning to say that sanctions are one tool among many tools. Keeping that in mind, can you tell us if the use of sanctions has precluded or diminished or made less effective some of the other diplomatic tools that Global Affairs would have considered using in resolving an international or bilateral issue?

**Mr. Lévêque:** Thank you senator. That is a very good question. I would say that, generally speaking, when you engage with an interlocutor and have a huge baton or club behind your back, whatever you offer is a little bit more difficult to be taken at face value. Has it limited our ability to negotiate? Fundamentally, I think states act not on the basis of emotions but on their interests. When we interact with other states — and we, the diplomats, being only the voice, the interlocutors — we are usually able to come down to our fundamental interests. If there continues to be a possibility to negotiate or to have a dialogue, we use that, despite having used these — and Russia has imposed sanctions on us. It has imposed sanctions on you.

That doesn't mean that we should completely stop all dialogue if and when the opportunity is right. We continue to have diplomatic relations, even if they are rather frosty at the present time, but that is always a channel that must remain for the day when we will start having the ability to look at a return of peace between Russia and Ukraine. In the meantime, our view is that the aggression is of such an outrageous nature that it is very difficult if not impossible to engage on those terms.

**Senator M. Deacon:** Looking back on the last five years, this is the first five-year view of the Magnitsky Act, and you've had five years to use this as a tool in our sanctions regime. I'm

C'est pourquoi je reviens sur le fait que, pour mettre en œuvre le changement ou influencer le changement de régime, les sanctions ne peuvent pas être le seul outil de notre trousse à outils, et l'activité de l'union diplomatique avec des pays aux vues similaires et d'autres qui le sont moins est absolument essentielle.

**Le sénateur Woo :** Je vais commencer par un bref commentaire sur la mesure du rendement pour clore la discussion que nous avons eue plus tôt. Si nous avons du mal à mesurer la réussite d'une sanction en fonction des deux critères les plus évidents pour vous — le changement de comportement et la dissuasion — je pense que c'est en partie parce que la loi n'a pas donné aux politiciens une orientation claire sur la raison pour laquelle nous avons besoin de sanctions. Parce que les deux autres objectifs des sanctions, qui sont la punition et la faveur politique, sont toujours du côté positif du bilan, que vous ne mesurez pas, à juste titre. Nous avons donc la responsabilité, dans le cadre de notre examen, de réfléchir à cette question.

Ma question est la suivante : vous avez commencé par dire que les sanctions sont un outil parmi d'autres. En gardant cela à l'esprit, pouvez-vous nous dire si le recours aux sanctions a exclu, diminué ou rendu moins efficaces certains des autres outils diplomatiques que le ministère des Affaires mondiales aurait envisagé d'utiliser pour régler un problème international ou bilatéral?

**M. Lévêque :** Merci, monsieur le sénateur, c'est une très bonne question. Je dirais que, de façon générale, lorsque vous discutez avec un interlocuteur et que vous avez un gros bâton dans le dos, il est un peu plus difficile de croire ce que vous offrez. Est-ce que cela a limité notre capacité de négocier? Fondamentalement, je pense que les États agissent non pas en fonction de leurs émotions, mais en fonction de leurs intérêts. Lorsque nous interagissons avec d'autres États — et nous, les diplomates, ne sommes que la voix, les interlocuteurs — nous sommes habituellement en mesure de défendre nos intérêts fondamentaux. S'il est toujours possible de négocier ou d'avoir un dialogue, nous le faisons, et même si nous l'avons fait... et la Russie nous a imposé des sanctions. Elle nous a imposé des sanctions.

Cela ne signifie pas que nous devions cesser complètement tout dialogue quand l'occasion se présente. Nous continuons d'avoir des relations diplomatiques, même si elles sont plutôt glaciales à l'heure actuelle, mais c'est toujours une voie qui doit demeurer pour le jour où nous pourrons envisager un retour de la paix entre la Russie et l'Ukraine. En attendant, notre point de vue est que l'agression est d'une nature tellement scandaleuse qu'il est très difficile, voire impossible, de s'engager à cet égard.

**La sénatrice M. Deacon :** Si l'on regarde ce qui s'est passé au cours des cinq dernières années, c'est la première fois que l'on examine la loi de Magnitski, et vous avez eu cinq ans pour

hoping in your experience and in the information you are pulling together, you can articulate how effective it has been in filling the gaps that SEMA was unable to cover. I ask that question knowing that Canadians, politicians and others still may not really understand the difference between the two. We have to acknowledge that as part of this question.

**Mr. Lévêque:** Thank you so much for this question. I've been dying to contribute to the clarification of the nuances, the differences between SEMA and JVCFOA.

The first thing that is important to remember is that when JVCFOA was adopted five years ago, SEMA was amended. SEMA was amended to add the same two triggers that Magnitsky, JVCFOA listed — so the acts of corruption, or violations of human rights. These triggers did not exist under SEMA before 2017.

This closes a significant gap because the two pieces of legislation are not identical. They are heavily complementary and with a significant amount of overlap. The consequences are exactly the same. It prohibits dealings with sanctioned individuals. It prohibits Canadians from dealing with sanctioned individuals.

One does not punish or dissuade or deter more than the other. The consequences are exactly the same. The triggers, there are four for SEMA, two for JVCFOA, but there's an overlap. One gap that remains — and that is in the course of being addressed — is the question of inadmissibility to Canada, because the two triggers under each legislation that automatically lead to inadmissibility are acts of corruption and violation of human rights. The grave breach of international relations under SEMA does not automatically lead to inadmissibility to Canada. But that is what we understand Bill S-8, which will amend the Immigration Refugee and Protection Act, will aim to close. After that, you do not have identical — but the Venn diagram between the two is at 90% similar. The triggers are a little bit different on the human rights violation. In SEMA it has to be connected to a state. In JVCFOA you can list an individual directly without having gone through listing the state first, and then the person you're sanctioning has to have deliberately targeted human rights defenders. Those are the nuances.

**The Chair:** Thank you very much.

**Senator Coyle:** Thank you to my colleague for that question. I wanted to hear that answer as well.

vous en servir comme outil dans notre régime de sanctions. J'espère que, d'après votre expérience et l'information que vous avez réunie, vous pouvez dire à quel point elle a été efficace pour combler les lacunes que la Loi sur les mesures économiques spéciales, ou LMES, n'a pas pu combler. Je pose la question en sachant que les Canadiens, les politiciens et d'autres encore ne comprennent peut-être pas vraiment la différence entre les deux. Nous devons le reconnaître dans le cadre de cette question.

**M. Lévêque :** Merci beaucoup de poser cette question. Je meurs d'envie de contribuer à la clarification des nuances, des différences entre la LMES et la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus, ou LJVDEC.

La première chose qu'il importe de se rappeler, c'est que lorsque la LJVDEC a été adoptée il y a cinq ans, la LMES a été modifiée. Elle l'a été pour qu'on ajoute les deux mêmes déclencheurs que la loi de Magnitski, la LJVDEC, a énumérés, c'est-à-dire les actes de corruption ou les violations des droits de la personne. Ces déclencheurs n'existaient pas en vertu de la LMES avant 2017.

Cela comble une lacune importante, parce que les deux lois ne sont pas identiques. Elles sont très complémentaires et se chevauchent considérablement. Les conséquences sont exactement les mêmes. Elle interdit de traiter avec des personnes sanctionnées. Elle interdit aux Canadiens de traiter avec des personnes sanctionnées.

L'un ne sanctionne pas, ne dissuade pas, ne prévient pas plus que l'autre. Les conséquences sont exactement les mêmes. Les éléments déclencheurs, il en existe quatre pour le LMES, deux pour la LJVDEC, mais il y a un chevauchement. Une faille demeure — et elle est en train d'être corrigée — il s'agit de la question de l'interdiction de territoire au Canada, car les deux éléments déclencheurs dans chaque loi qui entraîne automatiquement l'interdiction de territoire sont les actes de corruption et la violation des droits de la personne. La grave violation des relations internationales au titre de la LMES n'entraîne pas automatiquement l'interdiction de territoire au Canada. Cependant, d'après ce que nous comprenons, le projet de loi S-8, qui modifiera la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, visera à y remédier. Ensuite, vous n'avez pas les mêmes... mais le diagramme de Venn révèle que les deux lois sont à 90 % similaires. Les éléments déclencheurs sont légèrement différents concernant la violation des droits de la personne. Dans la LMES, il faut que la violation soit liée à un État. Dans la LJVDEC, vous pouvez désigner directement une personne sans avoir à désigner d'abord l'État, et la personne que vous sanctionnez doit avoir délibérément ciblé des personnes qui défendent les droits de la personne. Voilà les nuances.

**Le président :** Merci beaucoup.

**La sénatrice Coyle :** Je remercie ma collègue de cette question. Je souhaitais entendre cette réponse également.

Here we are, we're looking at these two acts. We're reviewing the two acts. We're looking deep into them, but we're also looking at them in the context of other things, because as you said, I believe, is this the right tool now? I think Senator Woo also started to get at this.

Could you speak a little bit more about: Is this the right tool now and is this the right tool for where we're going in the world? We're seeing big shifts, and you've addressed those yourself here. Could you talk a little bit more about that fit for purpose side of things.

**Mr. Lévéque:** Thank you. In all honesty, what I would really like to do is have the benefit of further time and reflection, not on making recommendations directly on whether this is the right tool, but on making sure that whatever the result of this study and therefore, hopefully, recommendations to enhance the current sanctions regime. I go back to this right balance, it's to get the balance right between expediency and due process. The rule of law and procedural fairness must absolutely prevail, but combined with the fact that we are in a world where expectations to act swiftly, sanction bad actors, are higher than ever.

I don't have the answer on what that right balance is yet, but, again, my humble suggestion is to invite part of your reflections to be around this balance, and then looking at whether the current tools, whether it's the Governor-in-Council or other mechanisms are the ones that are fit for purpose. But I would love to reflect a little bit more on that and come back to you.

**Senator Coyle:** I appreciate that, thank you.

[*Translation*]

**Senator Gerba:** Mr. Lévéque, you spoke earlier about the funds that the government has mobilized to create a new office that would assist in the implementation of sanctions.

What are the specific needs that this office will focus on?

**Mr. Lévéque:** Thank you for the question, senator.

First, there is volume. The volume is exponentially higher, as I said; it's an 83% increase, but not year on year, it's this year compared to the four years. The volume is such that setting up an office with resources that can just handle this much higher volume is absolutely necessary. We're not just talking about the volume of new individuals to be sanctioned, we're talking about the volume of permit applications.

Nous y voilà, nous étudions ces deux lois. Nous examinons ces deux lois de manière approfondie, mais également dans divers contextes, parce que, comme vous l'avez dit, je crois, est-ce le bon outil maintenant? Il me semble que le sénateur Woo a également commencé à aborder cette question.

Pourriez-vous nous en dire davantage? S'agit-il du bon outil maintenant et s'agit-il du bon outil pour la direction que nous prenons dans le monde? Nous observons de grands changements, et vous les avez évoqués vous-même ici. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur l'adaptation à l'usage des choses.

**M. Lévéque :** Je vous remercie. En toute honnêteté, ce que je voudrais vraiment faire, c'est bénéficier davantage de temps et de réflexion, ne pas faire des recommandations directement quant à savoir s'il s'agit du bon outil, mais pour veiller à ce que, quel que soit le résultat de cette étude, et donc, je l'espère, formuler des recommandations visant à améliorer le régime de sanctions actuel. Je reviens à ce juste équilibre, il s'agit de trouver le juste équilibre entre la rapidité et la procédure établie. La primauté du droit et l'équité procédurale doivent absolument être privilégiées, mais il ne faut pas oublier que nous sommes dans un monde où les attentes concernant la rapidité d'action et la sanction des mauvais acteurs sont plus élevées que jamais.

Je n'ai pas de réponse quant à ce qui est le bon équilibre présentement, mais, encore une fois, à mon humble avis, il convient de réfléchir en partie à cet équilibre et ensuite d'examiner si les outils actuels, que ce soit le recours au gouverneur en conseil ou d'autres mécanismes, sont bien adaptés. J'aimerais beaucoup y réfléchir un peu plus et vous en reparler.

**La sénatrice Coyle :** Je comprends, merci.

[*Français*]

**La sénatrice Gerba :** Monsieur Lévéque, vous avez parlé plus tôt des fonds que le gouvernement a mobilisés pour créer un nouveau bureau qui viendrait en aide à la mise en œuvre des sanctions.

Quels sont les besoins particuliers sur lesquels ce bureau s'attardera?

**Mr. Lévéque :** Merci pour la question, madame la sénatrice.

Il y a d'abord le volume. Le volume est exponentiellement plus élevé, comme je l'ai dit; il s'agit d'une hausse de 83 %, mais pas année après année, c'est cette année comparée aux quatre années. Le volume est tel que la mise sur pied d'un bureau avec des ressources qui peuvent simplement gérer ce volume beaucoup plus élevé est absolument nécessaire. On ne parle pas juste du volume de nouveaux individus à sanctionner, mais on parle aussi du volume de demandes de permis.

As I said, sanctions are a tool that can be quite far-reaching. For example, when sanctions are imposed on a Russian bank, all banking transactions passing through this bank to Canada are automatically frozen by the Canadian financial institutions. This means that someone completely innocent, a Russian aunt who wants to send some money to her nephew somewhere in Calgary and goes through a sanctioned Russian financial institution, will have her payment stopped in Canada.

We're catching a lot of "little fish," if you will, that have absolutely nothing to do with, and no connection to, Putin's regime. This means that we receive literally hundreds of applications for permits because people are asking for their funds to be released as they are not involved. It's a huge volume that we have to deal with.

Of course, there is the new seizure and confiscation regime that was introduced last June, which means, as I said in my remarks, that we will be the first country in the world to do this. The volume of work and the governance around it will be enormous. It is primarily for these functions that the Prime Minister has decided to provide us with the funding to set up a much more robust entity.

[English]

**The Chair:** There's one minute left so that allows me to ask a question. In the last Budget Implementation Act, there were elements about repurposing seized assets. A lot of that work had taken place in the Senate earlier, on a public bill that was sponsored by Senator Omidvar. Is there active thinking going on now, about how some of these seized assets could be repurposed? It goes hand in hand, obviously, with sanctions policy, and perhaps, also towards a future rebuild of Ukraine. So I'm not really asking what the policy is, because you're probably working on it, but are you doing some thinking about that, because that is potentially a very useful tool?

**Mr. Lévêque:** Thank you, Mr. Chair, that is indeed the next frontier, I dare say, when it comes to sanctions regimes, because we're the first ones to actually venture down that path of any G7 country, and then a few other ones. Yes, we are very, very actively — more than just starting — we are already quite far along the reflection and the development of cases in order to identify which first assets we would like to use this new legislation, this new amended legislation to target.

Repurposing will come at the very end of this, there's seizure, forfeiture and eventually repurposing. This will have to go through the courts. Essentially, for the categories that have been created, we will use the repurpose funds for the reconstruction of a state adversely affected by a grave breach of international peace and security. So in this case something that would benefit

Comme je le disais, les sanctions, c'est un outil qui peut être assez coupant. Par exemple, quand on impose des sanctions à une banque russe, toutes les transactions bancaires passant par cette banque vers le Canada sont automatiquement gelées par les institutions financières canadiennes. Cela veut dire que quelqu'un de tout à fait innocent, une tante russe qui veut envoyer un peu d'argent à son neveu quelque part à Calgary et qui passe par une institution financière russe sanctionnée, verra son paiement arrêté au Canada.

On attrape beaucoup de « petits poissons », si vous voulez, qui n'ont absolument rien à voir, et qui n'ont aucun lien avec le régime de Poutine. Cela veut dire que ce sont littéralement des centaines de demandes de permis qu'on reçoit parce que les gens demandent que leurs fonds soient libérés vu qu'ils ne sont pas concernés. C'est un volume énorme qu'il faut gérer.

Évidemment, il y a le nouveau régime de saisie et de confiscation qui a été introduit au mois de juin dernier, qui fait en sorte, comme je l'ai dit dans mes remarques, qu'on sera le premier pays au monde à le faire. Le volume de travail et la gouvernance autour cela sera énorme. C'est principalement pour ces fonctions que le premier ministre a décidé de nous octroyer les fonds pour mettre sur pied une entité beaucoup plus robuste.

[Traduction]

**Le président :** Il reste une minute, alors cela me laisse le temps de poser une question. Dans la dernière Loi d'exécution du budget, il y avait des éléments concernant la réutilisation des actifs saisis. Une grande partie de ce travail a été effectuée au Sénat plus tôt, sur un projet de loi public qui était parrainé par la sénatrice Omidvar. Réfléchit-on actuellement à la manière dont certains de ces actifs saisis pourraient être réutilisés? Cette réflexion va de pair, bien évidemment, avec la politique de sanctions, et peut-être aussi avec l'éventuelle reconstruction de l'Ukraine. Donc, je ne demande pas vraiment quelle est la politique, puisque vous y travaillez probablement, mais y réfléchissez-vous, parce qu'il s'agit d'un outil potentiellement très utile?

**M. Lévêque :** Merci, monsieur le président; il s'agit effectivement de la prochaine étape, si j'ose dire, en ce qui concerne les régimes de sanctions, puisque nous sommes les premiers de tous les pays du G7 à nous aventurer sur cette voie et sur quelques autres. Oui, nous sommes très, très actifs — nous faisons bien plus que commencer — nous sommes déjà très avancés dans notre réflexion et sur l'élaboration de cas permettant de cerner les premiers biens que nous aimerais viser avec cette nouvelle législation, cette nouvelle loi modifiée.

La réutilisation des biens sera la dernière étape; il y aura d'abord la saisie, la confiscation et finalement la réutilisation des actifs. Cela devra passer par les tribunaux. Essentiellement, pour les catégories qui ont été créées, nous réutilisons les fonds pour la reconstruction d'un État touché par une grave violation de la paix et de la sécurité internationales. Par conséquent, dans ce

the Ukrainian victims. The restoration of international peace and security writ large or, more specifically, the compensation for victims themselves, all of this will be a part of the mix at the end of the line.

**The Chair:** Thank you very much.

**Senator Housakos:** I want to know what mitigating steps has the department taken to deal with oligarchs and regimes using family members and even distant family members in order to hide the assets and proceeds they make here in Canada. I have a bill that I have tabled in the Senate, Bill S-247, that deals specifically with that. If you can give us a little bit of background what steps have been taken so far.

**Mr. Lévêque:** Thank you, senator.

You are pointing to something absolutely critical, senator. One of the steps to mitigate this — we do this sometimes — is to preempt that by actually listing family members as well. We do not only target oligarchs, but we target their immediate families. But you are pointing to a classic evasion technique and I would extend that not just to family members but to shell and numbered companies. That makes it very difficult to actually trace down assets.

This is something we are actively discussing with law enforcement partners. As I said, in the case of seizure and forfeiture this is very much a whole-of-government affair. Global Affairs Canada is not an enforcement agency, but we now have the mechanisms in place to exchange information and to look for ways to get that information and that includes working with provinces. A beneficial ownership of assets, whether they be land or equities in companies, is not something that is often federally listed, so we need partners around the country in order to get to that information.

You are absolutely right that this is a key challenge and a bit of a cat-and-mouse game.

**The Chair:** Thank you very much. I would like to, on behalf of the committee, thank our witnesses, Mr. Lévêque, Ms. McDonald and Mr. Burridge, for joining us today. This is an important subject. We appreciated your comments, your thoroughness. We will be returning to this at some point and may hear from you again.

cas, cela profiterait aux victimes ukrainiennes. Le rétablissement de la paix et de la sécurité internationales est, en général, ou, plus précisément, l'indemnisation des victimes elles-mêmes, et tout cela en fera partie au bout du compte.

**Le président :** Merci beaucoup.

**Le sénateur Housakos :** Je veux savoir quelles mesures d'atténuation le ministère a prises pour traiter les oligarques et les régimes qui utilisent des membres de leur famille et même des membres éloignés de leur famille afin de dissimuler les actifs et les produits qu'ils réalisent ici au Canada. J'ai déposé un projet de loi au Sénat, le projet de loi S-247, qui concerne spécifiquement cette situation. Pouvez-vous nous donner un aperçu des mesures qui ont été prises jusqu'à maintenant?

**M. Lévêque :** Je vous remercie, monsieur le sénateur.

Vous mettez le doigt sur quelque chose d'absolument essentiel, monsieur le sénateur. Une des mesures pour atténuer cela — nous le faisons parfois — est de l'empêcher en énumérant en fait les membres de la famille également. Nous ciblons non pas uniquement les oligarques, mais aussi leur famille immédiate. Vous pointez du doigt une technique d'évasion classique, que je ne limiterais pas seulement aux membres de la famille : des sociétés fictives et des sociétés à numéro sont aussi utilisées. Cette technique rend très difficile en fait le traçage des actifs.

C'est quelque chose dont nous discutons activement avec nos partenaires chargés de l'application de la loi. Comme je l'ai dit, dans le cas de la saisie et de la confiscation, il s'agit essentiellement d'une affaire pangouvernementale. Affaires mondiales Canada n'est pas un organisme d'application de la loi, mais nous disposons maintenant de mécanismes en place pour échanger de l'information et chercher des moyens d'obtenir cette information, et cela comprend la collaboration avec les provinces. La propriété effective des actifs, que ce soit une terre ou des actions dans des sociétés, ce n'est pas quelque chose qui est souvent recensé au fédéral, alors nous avons besoin de partenaires dans tout le pays afin d'obtenir cette information.

Vous avez absolument raison de dire qu'il s'agit d'un défi de taille qui revient en quelque sorte à jouer au chat et à la souris.

**Le président :** Merci beaucoup. J'aimerais, au nom du comité, remercier nos témoins, M. Lévêque, Mme McDonald et M. Burridge, d'être parmi nous aujourd'hui. Il s'agit d'un sujet important. Nous avons apprécié vos commentaires et votre rigueur. Nous reviendrons là-dessus à un moment donné et peut-être que nous vous entendrons à nouveau.

*[Translation]*

We will now hold the second part of our meeting. We have with us, via video conference, representatives from the Canada Border Services Agency, including Mr. Richard St. Marseilles, Director General, Immigration Policy and External Review.

*[English]*

From Canada Border Services Agency: Dan Anson, Director General, Intelligence and Investigations; Richard St. Marseilles, Director General, Immigration Policy and External Review; and Sean Hoag, Director General, Commercial Programs. With us in the room, we welcome from the Royal Canadian Mounted Police, Superintendent Denis Beaudoin, Director, Financial Crime. Mr. Anson, the floor is yours and Superintendent Beaudoin will follow.

**Dan Anson, Director General, Intelligence and Investigations, Canada Border Services Agency:** Good afternoon, chair. My name is Dan Anson. I'm currently Director General of Intelligence and Investigations at the Canada Border Service Agency, or CBSA.

The agency facilitates the free flow of legitimate travellers and trade and enforces more than 100 acts and regulations that keep our country and community safe. With respect to the import and export of commercial goods, the CBSA carries out seizures, enforces monetary penalties and investigates those who violate the rules and the regulations. The CBSA's enforcement efforts also allow us to identify and stop state and non-state actors that engage in potentially illicit activity. We enforce sanctions and export patrols that are used to prevent sensitive goods and technologies from reaching illicit procurement networks, where they could be used to produce weapons of mass destruction or conventional weapons.

Since Russia's invasion of Ukraine, the government imposed sanctions under the Special Economic Measures Act, or SEMA, on almost 1,200 individuals of Russia, Ukraine and Belarus. More recently, the government also imposed sanctions under the SEMA against Iranian officials in response to the Iranian regime's ongoing breaches of international peace and security and gross human rights violations.

The Immigration and Refugee Protection Act, IRPA, defines when a person is inadmissible to Canada and establishes the applicable criteria for all foreign nationals and permanent residents who seek to enter or remain in Canada. Pursuant to the IRPA sanctions issued against foreign nationals under the Justice

*[Français]*

Nous passons maintenant à la deuxième partie de notre réunion. Nous accueillons, par vidéoconférence, les représentants de l'Agence des services frontaliers du Canada, dont M. Richard St. Marseilles, directeur général, Direction des politiques sur l'immigration et les examens externes.

*[Traduction]*

Nous accueillons Dan Anson, directeur général, Renseignement et enquêtes; Richard St. Marseilles, directeur général, Direction des politiques sur l'immigration et les examens externes; et Shawn Hoag, directeur général, Programmes commerciaux, de l'Agence des services frontaliers du Canada. Le surintendant Denis Beaudoin, directeur, Criminalité financière, de la Gendarmerie royale du Canada, se trouve avec nous dans la salle. Monsieur Anson, la parole est à vous, et le surintendant Beaudoin suivra.

**Dan Anson, directeur général, Renseignement et enquêtes, Agence des services frontaliers du Canada :** Bon après-midi, monsieur le président. Je m'appelle Dan Anson. Je suis actuellement le directeur général de Renseignement et enquêtes au sein de l'Agence des services frontaliers du Canada, ou l'ASFC.

L'Agence facilite la libre circulation des voyageurs légitimes et le commerce et exécute plus de 100 lois et règlements qui assurent la sécurité de notre pays et de nos collectivités. En ce qui a trait à l'importation et à l'exportation de marchandises commerciales, l'ASFC effectue des saisies, impose des sanctions pécuniaires et enquête sur ceux qui enfreignent les règles et règlements. Les efforts de l'ASFC en matière d'exécution de la loi nous permettent également de repérer et de freiner les acteurs étatiques et non étatiques qui se livrent à des activités potentiellement illicites. Nous appliquons des sanctions et des contrôles à l'exportation qui sont utilisés pour empêcher des biens et des technologies sensibles d'atteindre les réseaux d'achats illicites, où ils pourraient être utilisés pour produire des armes de destruction massive ou des armes conventionnelles.

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le gouvernement a imposé des sanctions en vertu de la Loi sur les mesures économiques spéciales, ou LMES, à près de 1 200 personnes en Russie, en Ukraine et au Bélarus. Plus récemment, le gouvernement a également imposé des sanctions en vertu de la LMES contre des responsables iraniens en réponse aux violations continues de la paix et de la sécurité internationale par le régime iranien et aux violations flagrantes des droits de l'homme.

La Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, ou LIPR, définit le moment où une personne est interdite de territoire au Canada et établit les critères applicables à tous les ressortissants étrangers et résidents permanents qui cherchent à entrer ou à demeurer au Canada. En vertu de la LIPR, les

for Victims of Corrupt Foreign Officials Act and certain sanctions issued against foreign nationals under the SEMA are grounds for inadmissibility. This allows immigration and border officials to identify and deny access to Canada by certain sanctioned foreign nationals, whether it be through the refusal of visas abroad or removal from Canada, should an inadmissible, sanctioned person arrive in Canada.

While this framework works well, opportunities to improve it have been identified and are currently before Parliament for deliberation. Under Bill S-8, which was tabled in the Senate last spring and recently passed first reading in the House of Commons, proposed amendments to IRPA and its regulations better align government-imposed sanctions, with authorities related to immigration enforcement and access to Canada. For example, many SEMA sanctions are issued against individuals on the basis of a grave breach of international peace and security; however, this particular sanction provision does not result in inadmissibility pursuant to the IRPA. This means that most individuals sanctioned pursuant to SEMA may nevertheless have unfettered access to Canada and may enter or remain in Canada if they are not otherwise inadmissible.

Bill S-8 would close this known gap and help immigration and border officials better manage access to Canada by those who have been sanctioned irrespective of the grounds for which that sanction has been issued.

Once again, Mr. Chair, I would like to thank you for this opportunity to appear before the committee today. We would be happy to respond to any further questions from the honourable members. Thank you.

[*Translation*]

**Superintendent Denis Beaudoin, Director, Financial Crime, Royal Canadian Mounted Police:** It is a pleasure to appear before this committee as part of its review on the operations of the Special Economic Measures Act. I am Superintendent Denis Beaudoin, the Director for Financial Crime within Federal Policing Criminal Operations.

Protecting Canada's economic integrity and national security has long been a federal policing priority for the RCMP. The RCMP works with partners across Canada in both the public and private sectors in pursuit of these priorities.

sanctions imposées aux ressortissants étrangers en vertu de la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus et certaines sanctions imposées aux ressortissants étrangers en vertu de la LMES sont des motifs d'interdiction de territoire. Cela permet aux agents de l'immigration et des services frontaliers d'identifier certains ressortissants étrangers sanctionnés et de leur interdire l'entrée au Canada, que ce soit par le refus de visas à l'étranger ou par le renvoi du Canada si une personne sanctionnée non admissible arrive au Canada.

Bien que ce cadre fonctionne bien, des possibilités d'amélioration ont été cernées et sont actuellement soumises au Parlement aux fins de délibération. En vertu du projet de loi S-8, qui a été déposé au Sénat au printemps dernier et qui a récemment été adopté en première lecture à la Chambre des communes, les modifications proposées à la LIPR et à son règlement visent à mieux harmoniser les sanctions imposées par le gouvernement avec les pouvoirs liés à l'exécution de la loi en matière d'immigration et à l'accès au Canada. Par exemple, de nombreuses sanctions de la LMES sont imposées à l'encontre de personnes en raison d'une violation grave de la paix et de la sécurité internationales; toutefois, cette disposition particulière liée aux sanctions n'entraîne pas d'interdiction de territoire en vertu de la LIPR. Cela signifie que la plupart des personnes sanctionnées en vertu de la LSEM peuvent néanmoins avoir un accès sans entraves, et entrer ou demeurer au Canada si elles ne sont pas autrement interdites de territoire.

Le projet de loi S-8 comblerait cette lacune connue et aiderait les agents de l'immigration et des services frontaliers à mieux gérer l'accès au Canada des personnes qui ont été sanctionnées, peu importe les motifs pour lesquels une sanction a été infligée.

Encore une fois, monsieur le président, je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant le comité aujourd'hui. Nous serons heureux de répondre à toute autre question de la part des honorables députés. Merci

[*Français*]

**Surintendant Denis Beaudoin, directeur, Criminalité financière, Gendarmerie royale du Canada :** Je suis heureux de comparaître devant le comité dans le cadre de son examen de l'application de la Loi sur les mesures économiques spéciales. Je suis le surintendant Denis Beaudoin, directeur de la Criminalité financière, Secteur des opérations criminelles de la police fédérale.

La protection de l'intégrité économique et le maintien de la sécurité nationale constituent une priorité de longue date de la police fédérale de la GRC. Pour la réalisation de ce mandat, la GRC collabore avec des partenaires à l'échelle du pays, tant dans le secteur public que le secteur privé.

As a result of Russia's illegal invasion of Ukraine, as well as the human rights violations committed by the Iranian regime against its own people, the use of sanctions as a geopolitical tool has come into the spotlight.

I would like to take a few minutes to explain the RCMP's role in Canada's sanctions regime.

#### [English]

As my colleagues from Global Affairs Canada have explained, the Minister of Foreign Affairs is responsible for the administration of the act. The RCMP undertakes a number of activities to support the minister in this work, as described in both the acts and the regulations. Those roles include the receipt of information in accordance with regulations, providing assistance to the minister and conducting investigations into potential breaches of SEMA, mostly in relation to export control.

#### [Translation]

If a person or entity meets the conditions as described in the act, that person or entity can be designated by the Minister of Foreign Affairs.

As per the regulations, every person in Canada and every Canadian outside of Canada must disclose to the RCMP the existence of property believed to be controlled by a designated person.

Under the regulations, there are also mandatory disclosures about financial transactions or proposed transactions related to property controlled by a designated person. The RCMP gathers and analyzes this information to establish ownership, value, and location of any potential property owned or controlled by a designated person or entity, whether directly or indirectly.

As the members of the committee might expect, the majority of disclosures the RCMP receives originate from financial institutions, but some disclosures come from private companies dealing with physical property.

#### [English]

After the analysis of this information, the RCMP can share it with the Minister of Foreign Affairs for them to determine appropriate actions on seizure and forfeiture. This information-sharing is solely for the purpose of assisting the minister, as clearly described under section 6.2 of the act.

À l'issue de l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie et des violations des droits de la personne perpétrées par le régime iranien contre ses propres citoyens, le recours aux sanctions comme instrument géopolitique fait désormais les manchettes.

J'aimerais prendre quelques instants pour expliquer le rôle de la GRC dans l'application du régime de sanctions du Canada.

#### [Traduction]

Comme mes collègues à Affaires mondiales l'ont expliqué, le ministre des Affaires étrangères est chargé de l'administration et de l'application de la loi. La GRC assume un certain nombre d'activités pour appuyer le mandat du ministre, conformément aux dispositions des deux lois et de leurs règlements d'application. Ces activités comprennent la collecte de renseignements en vertu des règlements, l'offre d'un soutien au ministre et l'exécution d'enquêtes sur les contraventions éventuelles à la LMES, essentiellement en ce qui concerne le contrôle des exportations.

#### [Français]

Lorsqu'une personne ou une entité satisfait aux critères établis par la loi, cette personne ou entité peut être désignée par le ministre des Affaires étrangères.

Conformément au règlement d'application, toute personne au Canada et tout citoyen canadien à l'extérieur du Canada doit communiquer à la GRC l'existence de biens dont on soupçonne qu'ils sont contrôlés par une personne désignée.

Toujours en vertu du règlement d'application, on exige la communication des transactions financières exécutées ou envisagées relativement à des biens sous le contrôle d'une personne désignée. La GRC recueille et analyse ces renseignements afin d'établir la propriété, la valeur et l'emplacement de tout bien appartenant à une personne ou entité désignée, ou sous le contrôle de celle-ci, directement ou indirectement.

Comme les membres du comité le présumeront, la majeure partie des renseignements que reçoit la GRC proviennent d'institutions financières, mais certaines communications sont issues de sociétés privées assurant l'administration de biens matériels.

#### [Traduction]

Après analyse des renseignements, la GRC peut communiquer ceux-ci au ministre des Affaires étrangères, qui déterminera les mesures qu'il convient de prendre en matière de saisie ou de confiscation. Ces renseignements sont communiqués aux seules fins d'assister le ministre, aux termes des dispositions de l'article 6.2 de la loi.

The RCMP is not involved in the decision-making process to seek any forfeiture or seizure orders; rather, we provide analytical and intelligence support to Global Affairs to make that decision and to make the application to the court. If a judge is satisfied with the evidence provided by the minister and makes an order for seizure or forfeiture, the RCMP may provide further assistance by ensuring public safety when those orders are carried out.

It is also a criminal offence to willfully contravene orders or regulations, or to fail to comply with them. As part of our duty to preserve the peace, the RCMP is responsible to investigate and apprehend offenders of the act and regulations. Criminal proceedings against any person the RCMP apprehends are initiated with the consent of the Attorney General of Canada.

*[Translation]*

The members of the committee may be interested in knowing what the RCMP has reported to the minister in support of this work.

Since February 24, I can confirm that there are assets in Canada equivalent to more than \$121 million that have been frozen as a result of the prohibitions under the Special Economic Measures Regulations against Russia.

In addition, transactions equivalent to more than \$290 million have been blocked. Those numbers are subject to change as updates come in, but they are the most up-to-date that I can provide today.

*[English]*

The act and regulations are tools that Canada possesses to take actions against those who would abdicate their responsibility to maintain global peace and security, and preserve human rights. I have highlighted the role of the RCMP in the application of these tools in Canada. The RCMP will continue to work with the public and private sector to support the work of the Minister of Foreign Affairs with its policy decisions regarding the Special Economic Measures Act.

I thank the committee for the opportunity to stand before you and welcome the chance to answer any questions.

**The Chair:** Thank you, Superintendent Beaudoin.

Colleagues, as before, we will go with four-minute rounds.

La GRC ne participe pas au processus décisionnel visant à demander une ordonnance de confiscation ou de saisie; son mandat consiste à fournir son soutien en matière de renseignement et d'analyse à Affaires mondiales Canada, à qui il revient de prendre la décision et de présenter une demande au tribunal. Lorsqu'un juge, convaincu par les éléments probants présentés par le ministre, établit une ordonnance de saisie ou de confiscation, la GRC peut fournir une assistance ultérieure en assurant la sécurité publique au moment de l'exécution de cette ordonnance.

Quiconque contrevient délibérément aux ordonnances et règlements, ou omet de s'y conformer commet une infraction criminelle. Dans le cadre de son devoir de préserver la paix, la GRC est chargée d'enquêter et d'appréhender les contrevenants aux lois et règlements. Des poursuites criminelles sont intentées contre toute personne appréhendée par la GRC, avec le consentement du procureur général du Canada.

*[Français]*

Les membres du comité seront fiers d'apprendre que la GRC a rendu compte au ministre au sujet de cette assistance.

Depuis le 24 février, je peux confirmer qu'au Canada, des actifs au Canada d'une valeur équivalant à plus de 121 millions de dollars qui ont été gelés à la suite des interdictions prévues par le Règlement sur les mesures économiques spéciales visant la Russie.

De plus, des transactions équivalant à plus de 290 millions de dollars ont été bloquées. Ces chiffres peuvent changer au fil des mises à jour éventuelles, mais ils sont les plus actuels que je puisse donner aujourd'hui.

*[Traduction]*

Les lois et leurs règlements d'application figurent parmi les instruments dont dispose le Canada pour sévir contre ceux qui se soustraient à leur responsabilité de maintenir la paix et la sécurité mondiales, et de respecter les droits de la personne. J'ai souligné le rôle que joue la GRC dans l'utilisation de ces instruments au Canada. La GRC entend continuer de collaborer avec les secteurs public et privé pour soutenir la ministre des Affaires étrangères dans l'exécution de ses décisions stratégiques relatives à la Loi sur les mesures économiques spéciales.

Je sais gré au comité de cette occasion de m'exprimer à son intention et je serai heureux de répondre à toutes les questions que vous voudrez bien me poser.

**Le président :** Merci, surintendant Beaudoin.

Chers collègues, comme plus tôt, nous allons faire des tours de quatre minutes.

**Senator M. Deacon:** Thank you all for being here this afternoon. We appreciate it.

We have heard that after Russia's invasion of Ukraine the number of sanctioned individuals has increased immensely. It's one thing to put a name on a list, but it is another to actually enforce the law on this.

I am wondering if both the RCMP and the CBSA have the resources to seize any assets that might exist in Canada and also monitor for any Canadians or Canadian entities who might be in contravention of these acts by dealing with a sanctioned entity.

**Mr. Beaudoin:** I can confirm that the work that we do in regard to SEMA has really increased to support the minister.

We welcome additional funding for resources, and we intend to use them strategically to assist the minister in the way that it needs to.

**Senator M. Deacon:** Before proceeding to another person to answer, when you say "significant increase," can you give us a numerical sense of that "significant increase"?

**Mr. Beaudoin:** It is hard to really provide a number, but previous to the current sanctions, we would seldom receive disclosures. The way the regime is done is that a third party, a bank, for example — if they realize they are in possession of something of a listed person, they need to freeze it and disclose it to the RCMP.

We would seldom receive disclosures from banks or other entities. Since February, it has grown significantly, to the point where we need to assign specific resources just to do this on a daily basis.

**Senator M. Deacon:** Thank you.

**Mr. Anson:** Thank you for the question, senator. We appreciate that.

We have seen an increase in the number of persons subject to sanctions. The way we approach that with the CBSA is through our intelligence and targeting programs. Specifically, as Global Affairs provides and populates different lists of individuals subject to sanction, that allows us to incorporate into our own systems for people who are travelling to or from Canada for potential lookouts or targets to ensure that we have an enhanced degree of awareness, should someone intend to travel to Canada.

I would say there are limited opportunities for those opportunities to arise, given that sanctioned individuals would not be eligible for a visa for the ability to travel here. But in

**La sénatrice M. Deacon :** Merci à vous tous d'être ici cet après-midi. Nous vous en sommes reconnaissants.

Nous avons entendu dire que, après l'invasion russe en Ukraine, le nombre de personnes sanctionnées a augmenté immensément. C'est une chose d'inscrire un nom sur une liste, c'en est une autre de réellement exécuter la loi en question.

Je me demandais si la GRC et l'ASFC avaient les ressources nécessaires pour saisir les biens qui se trouvent peut-être au Canada et aussi pour surveiller les Canadiens ou les entités canadiennes qui contreviennent peut-être à ces lois en traitant avec une entité sanctionnée.

**M. Beaudoin :** Je peux vous confirmer que le travail que nous accomplissons à l'égard de la LMES a réellement augmenté, pour soutenir la ministre.

Nous sommes reconnaissants des investissements supplémentaires en ressources, et nous prévoyons utiliser les fonds stratégiquement pour aider la ministre comme il se doit.

**La sénatrice M. Deacon :** Avant de demander à quelqu'un d'autre de répondre, j'aimerais savoir, quand vous dites « a réellement augmenté », pouvez-vous nous donner une idée en chiffres de ce que cela veut dire, « a réellement augmenté »?

**M. Beaudoin :** C'est difficile de vraiment donner un chiffre, mais, avant les sanctions actuelles, nous recevions rarement des communications. Le régime fonctionne comme ceci : quand une tierce partie, par exemple une banque, réalise qu'elle est en possession de quelque chose qui appartient à une personne visée, elle doit geler le bien et en aviser la GRC.

Avant, les banques et les autres entités communiquaient rarement avec nous. Depuis février, il y a eu une forte augmentation, au point où nous avons dû affecter des ressources spécifiques, au quotidien, précisément pour cela.

**La sénatrice M. Deacon :** Merci.

**M. Anson :** Merci, madame la sénatrice, nous vous sommes reconnaissants.

Nous avons constaté que le nombre de personnes visées par les sanctions a augmenté. À cet égard, l'ASFC fonde son approche sur ses programmes de renseignement et de ciblage. Plus précisément, à mesure qu'Affaires mondiales Canada dresse et diffuse ses diverses listes de personnes visées par des sanctions, nous les intégrons à nos propres systèmes de contrôle des personnes qui entrent au Canada ou qui en sortent, pour repérer des personnes d'intérêt potentiel ou les cibles, ce qui nous permet d'avoir une meilleure connaissance de la situation, dans l'éventualité où quelqu'un voudrait entrer au Canada.

Je dirais que les possibilités que cela se produise sont limitées, étant donné que les personnes visées par des sanctions ne sont pas admissibles à recevoir un visa pour venir au Canada. Mais,

certain circumstances, should someone arrive, that gives us an enhanced ability to adjust our posture or what we do in terms of decision-making space should someone arrive here.

The first part of your question did speak to increased volumes and whether we have the right number of people. I would say we have absorbed some additional work and effort. However, I would not say, of the people who have been listed under any of the sanctioned regimes, that those people are necessarily travelling to Canada on an ongoing basis. I would not say that this necessarily creates those volumes.

If I may, for the second part of your question, senator, regarding assets, I mean, we do again apply export controls for things departing from our ports of exit. For any types of commercial products that are potentially leaving, we do receive advanced potential commercial information that allows us to vet and risk-assess goods and equipment that are destined for countries abroad.

In that case, there is a bit more pressure that we provide the risk assessment, and in some cases, we would refer certain goods for additional examination. In those circumstances, our intent is to ensure that assets that are potentially destined for abroad are not what we would deem, based upon the application of the regime, sensitive or dual-use technologies that would be a concern, should it fall into the hands of any of the entities or nations subject to the sanctioned regime.

**The Chair:** Thank you very much.

**Senator Boniface:** My question will start with Superintendent Beaudoin, but if I can first extend my condolences to your force for the loss of Constable Yang. I know that all Canadians are feeling that. I want to assure you that we are thinking of you and your organization at this time.

It is a follow-up to Senator Deacon's question, because I think that financial crime, as people see it, has such a breadth, which I know is a huge responsibility within the RCMP.

Could you talk about the breadth of issues that your organization deals with, and how this fits within that responsibility?

**Mr. Beaudoin:** Yes. It is a question that I could spend more than four minutes answering.

**Senator Boniface:** I am sure.

dans certaines circonstances, dans l'éventualité où quelqu'un arrivait ici, nous avons de cette façon une capacité accrue de réagir, par des mesures ou des décisions, si une telle personne arrivait ici.

La première partie de votre question concernait l'accroissement du volume, et vous vouliez savoir si nous avions suffisamment de personnes. Je dirais que nous avons réussi à absorber une partie du travail et des efforts supplémentaires. Cependant, je ne dirais pas que, parmi les gens visés par l'un ou l'autre des régimes de sanctions, il y a nécessairement des gens qui voyagent au Canada régulièrement. Je ne dirais pas que c'est nécessairement ce qui entraîne l'augmentation du volume.

Si vous me le permettez, pour répondre à la deuxième partie de votre question, au sujet des biens, madame la sénatrice, je dirais que nous appliquons effectivement des mécanismes de contrôle des exportations lorsque des biens partent de nos points de sortie. Pour n'importe quel type de produit commercial qui partira éventuellement, nous recevons à l'avance de l'information commerciale potentielle qui nous permet de procéder à une vérification et à une évaluation des risques pour les biens et le matériel censés être expédiés à l'étranger.

Dans ce cas-là, il y a un peu plus de pression sur nous pour que nous fassions cette évaluation du risque, et dans certains cas, nous renvoyons certains biens pour un examen supplémentaire. Lorsque cela arrive, notre but est de nous assurer que les biens censés être envoyés à l'étranger ne sont pas des biens que l'on considérerait, en conformité avec le régime, comme des technologies sensibles ou à double usage, ce qui soulèverait des préoccupations, advenant que les biens tombent entre les mains des entités ou des nations visées par le régime de sanctions.

**Le président :** Merci beaucoup.

**La sénatrice Boniface :** Je vais adresser ma question au surintendant Beaudoin en premier, mais avant tout, j'aimerais transmettre mes condoléances à votre organisation, pour la perte de la gendarmerie Yang. Je sais que tous les Canadiens éprouvent la même chose. Je veux vous assurer que nous pensons à vous et à votre organisation en ce moment.

Ma question fait suite à celle de la sénatrice Deacon, parce que je pense que les crimes financiers, au sens où les gens l'entendent, est un concept très vaste, et je sais que c'est une responsabilité énorme pour la GRC.

Pouvez-vous nous parler de l'ampleur des infractions dont votre organisation s'occupe, et de la façon dont cela s'inscrit dans votre responsabilité?

**M. Beaudoin :** Oui. Je pourrais prendre plus que quatre minutes pour vous répondre.

**La sénatrice Boniface :** J'en suis sûre.

**Mr. Beaudoin:** If we try to stick with the sanction piece here, I think that the analytical portion of it is of importance.

Some of the questions asked earlier of our colleagues from Global Affairs, the use of virtual assets or the use of shell companies to hide beneficial ownership of assets are definitely one point. Those challenges, whether they apply to sanctions or financial crime in general, are newer than virtual assets, the use of companies and everything. But it certainly is easier than before to move property around the globe. What we are doing right now is studying these trends and trying to keep up with them. So for our expertise, we have people dedicated to this, and their expertise can be applied as much to a sanctioned regime and to the criminal side of financial crime.

Those are just two examples that were mentioned earlier, but there is definitely some challenge in financial crime.

**Senator Boniface:** You hit on where I was going in terms of levels of expertise given the changing environment, all of those issues.

How are you as a unit working on bringing in the expertise or trying to make sure that you stay up to date with what you need for expertise to be able to do that?

**Mr. Beaudoin:** Yes. We have a long-term agreement with FAMG, the Forensic Accounting Management Group of the government, to provide expert advice, and they provide advice on virtual asset tracing and auditing. They definitely bring expertise to the table.

Another example — virtual asset, I just mentioned — so we are developing units across Canada to provide support to our investigations in this regard. It is a domain that is changing on a weekly basis.

Another example is that in the last year we created a new civil investigator program to target those individuals that may not want to do everything that policing is about but may contribute to specific areas. Two areas that were targeted at the beginning: one is financial crime to, hopefully, bring experts in this field as peace officers and also in cyber crime, because we all know that this is quite complex, and there is a need to hire.

Not going to break any news to you, but the job market is quite competitive right now, whether in the public or private sector. We are competing against private firms also trying to hire their own experts internally. There are certainly challenges.

**M. Beaudoin :** Pour me limiter à ce qui concerne les sanctions, je pense qu'un élément important serait la partie analytique.

Pour faire un lien avec certaines questions qui ont été posées plus tôt à nos collègues d'Affaires mondiales Canada, l'utilisation de biens virtuels ou de sociétés fictives pour cacher la propriété bénéficiaire des biens est sans aucun doute un problème. Ces défis, qu'ils soient liés aux sanctions ou aux crimes financiers en général, sont plus nouveaux que les biens virtuels, que l'utilisation de sociétés et tout le reste. Mais, certainement, c'est plus facile qu'avant de transférer un bien d'un bout à l'autre du monde. Ce que nous faisons, présentement, c'est étudier ces tendances et essayer de les suivre. Donc, nous avons une expertise, nous avons des gens pour cela, et leur expertise s'applique autant au cas des régimes sanctionnés qu'aux crimes financiers proprement dits.

Ce ne sont que deux exemples, qui ont été mentionnés plus tôt, mais c'est vrai qu'il y a des défis du côté des crimes financiers.

**La sénatrice Boniface :** Vous êtes allé justement où je voulais en venir, à propos de l'expertise dans un environnement en évolution, et tous les autres enjeux.

Comment travaillez-vous, en tant qu'unité, pour mobiliser les experts ou pour rester à jour quant à l'expertise dont vous avez besoin pour faire cela?

**M. Beaudoin :** Oui. Nous avons un accord à long terme avec le Groupe de gestion juricomptable du gouvernement, le GGJ, qui nous fournit des conseils d'expert ainsi que des conseils sur le retraçage et la vérification des biens virtuels. Ce groupe nous fournit réellement de l'expertise.

Je vous donne un autre exemple, cette fois-ci sur les biens virtuels, dont je viens de parler. Nous sommes en train de mettre sur pied des unités, à l'échelle du Canada, pour soutenir nos enquêtes dans ce domaine, puisque cela évolue de semaine en semaine.

L'année dernière, nous avons aussi créé un nouveau programme d'enquêteurs criminels civils, destiné à des personnes qui ne veulent peut-être pas faire tout ce que la police doit faire, mais qui pourraient contribuer dans des domaines précis. Nous avons ciblé deux domaines, au début : les crimes financiers, afin d'attirer, avec un peu de chance, des experts dans ce domaine en tant qu'agents de la paix; et la cybercriminalité, parce que nous savons tous à quel point cela est complexe, et nous avons besoin d'embaucher des gens pour cela.

Je ne vous apprendrai rien en disant que le marché du travail est très compétitif présentement, autant dans la fonction publique que dans le secteur privé. Nous sommes en concurrence avec des entreprises privées, qui cherchent elles aussi à avoir leurs propres experts à l'interne. Cela pose manifestement des défis.

**The Chair:** Thank you very much.

**Senator Woo:** Superintendent Beaudoin, thank you for appearing.

I think that you said that the value of assets seized from Russian entities since the recent round of sanctions was \$121 million; is that correct?

**Mr. Beaudoin:** Exactly. There is a difference there. One hundred and twenty-one million dollars has been frozen. Those properties still belong to the people who are listed, but right now, the cash, for example, the banks are holding it. They are freezing it, but the rightful owners are still those people.

**Senator Woo:** Super. That's a perfect explanation for the next part of my question, which is: Can you give us a sense of the composition of those assets? You mentioned cash, which is presumably a big part of it. Are we talking about securities, real property and businesses?

**Mr. Beaudoin:** Not getting into too many details, but the bulk of it is really cash, bank accounts. The bulk of the disclosure has been coming from the financial institutions, so the majority is from this, but we have had reports of tangible assets also.

**Senator Woo:** Perhaps the reason why most of it is cash is because you have the clearest line of sight to reporting from the banks. I'm just guessing. Would it be correct to say it would be more difficult to trace properties or yachts or other kinds of assets?

**Mr. Beaudoin:** The way the law is drafted right now, the onus is on the third parties to disclose to the RCMP. Banks are a good example. They are in possession of money from a third party, and they have a mechanism in-house to comply with the AML regime, anti-money laundering regime, so that is done quite easily.

If you take, for example, a house that is owned by a listed person, that property is not in the hands of a third party. That person is certainly not going to disclose it to the RCMP, so then it becomes a mechanism of trying to find this, understanding that we do not have access to the tools, because it is not a criminal process, so we do not have access to production orders or search warrants or any other thing — even a mutual legal assistance request that we would make in criminal cases to foreign countries.

**Le président :** Merci beaucoup.

**Le sénateur Woo :** Surintendant Beaudoin, merci d'être ici.

Je pense que vous avez dit que la valeur des biens saisis à des entités russes depuis la dernière série de sanctions était de 121 millions de dollars; est-ce exact?

**M. Beaudoin :** Exactement. Il y a cependant une distinction à faire : 121 millions de dollars ont été gelés. Ces biens appartiennent toujours aux personnes visées, mais présentement, leur argent, par exemple, est retenu par les banques. L'argent est gelé, mais ces personnes en demeurent les propriétaires légitimes.

**Le sénateur Woo :** Super. Cette explication convient parfaitement à la prochaine partie de ma question : pouvez-vous nous donner une idée de ce en quoi consistent ces biens? Vous avez parlé d'argent, et j'imagine que cela en représente une grande partie. Y a-t-il aussi des valeurs mobilières, des biens immobiliers et des entreprises?

**M. Beaudoin :** Sans aller trop dans le détail, il s'agit surtout d'argent, de comptes bancaires. La majorité des communications proviennent des institutions financières, c'est donc lié surtout aux banques, mais nous avons aussi eu des signalements concernant des actifs corporels.

**Le sénateur Woo :** Peut-être que la raison pour laquelle il s'agit surtout d'argent, c'est que la ligne de communication la plus claire que vous avez est avec les banques. Je ne fais que supposer. Serait-il juste de dire que ce serait plus difficile de retracer des biens comme des yachts ou d'autres types d'actifs?

**M. Beaudoin :** Selon le libellé actuel de la loi, la responsabilité incombe aux tierces parties de communiquer avec la GRC. Les banques sont un bon exemple. Elles sont en possession de l'argent d'un tiers, et elles ont des mécanismes internes pour assurer la conformité avec le régime canadien de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, le régime de lutte contre le RPC, donc cela se fait assez facilement.

Si vous prenez, par exemple, une maison qui appartient à une personne visée, ce bien n'est pas entre les mains d'un tiers. La personne ne va certainement pas communiquer avec la GRC, alors nous devons avoir recours à d'autres mécanismes pour essayer de savoir ce qu'il en est, en tenant compte du fait que nous n'avons pas accès aux outils, puisqu'il ne s'agit pas d'un processus criminel, et que nous ne pouvons pas utiliser des ordonnances de communication ou des mandats de perquisition ou quoique ce soit d'autre, même une demande d'entraide juridique avec un autre pays, que nous utilisons dans les affaires criminelles.

Real property, I do not think, would come to us. There could be instances, for example, of a lawyer facilitating a transaction or someone maintaining a property maybe disclosing it to us. I think those are some of the complexities.

**Senator Woo:** Quickly, would it also include companies that are owned in part or in whole by sanctioned individuals? Yes? And that would be relatively easy to track?

**Mr. Beaudoin:** To track? Well, nothing is easy, but, yes, if it is disclosed to us, then it would be easier to track, especially if we stay within Canada.

**Senator Ravalia:** Thank you to our witnesses.

Superintendent Beaudoin, I am going to take a slightly different line with respect to your international involvement. The RCMP is, obviously, stationed across many of our embassies around the world, and you work closely with Global Affairs.

How closely do you liaise with Global Affairs in monitoring global flashpoints with respect to the egregious activity that is carried out against civilian populations? The situation in Ukraine and Myanmar are pretty obvious, but we know that there are a whole host of other flashpoints where activities are going on, where civilian populations are being attacked and are vulnerable.

Do you have the ability to track some of those and then by extension get the bad actors onto the Magnitsky act?

**Mr. Beaudoin:** We have a close relationship with Mr. Lévéque and his team. At different levels we speak to Global Affairs probably many times every week on sanctions, so we certainly have a close relationship.

We have to understand that the sanction regime is a policy decision by the government, not a criminal process where the police would investigate somebody committing a crime. I'm not saying we're not monitoring the situation internationally, we are, but it's up to the government to make policy decisions as to what situation it wants to influence and which regime they want to take action on.

**Senator Ravalia:** Straight through Global Affairs to the foreign ministry.

**Mr. Beaudoin:** Absolutely.

**Senator Ravalia:** Thank you. I have no further questions.

Je doute que le secteur immobilier communique avec nous. Il y aurait des cas, parfois, où un avocat qui s'occupe de la transaction ou alors quelqu'un d'autre qui s'occupe de l'entretien du bien communiquerait avec nous. Je pense que cela fait partie de la complexité du travail.

**Le sénateur Woo :** Rapidement, est-ce que cela engloberait les entreprises qui appartiennent en tout ou en partie aux personnes visées par des sanctions? Oui? Et est-ce qu'elles seraient relativement faciles à retracer?

**M. Beaudoin :** À retracer? Eh bien, ce n'est jamais facile, mais, oui, si cela nous est signalé, alors ce serait plus facile à retracer, surtout si c'est au Canada.

**Le sénateur Ravalia :** Merci à nos témoins.

Surintendant Beaudoin, je vais adopter une perspective légèrement différente en ce qui concerne vos activités internationales. Il y a évidemment des membres de la GRC qui sont stationnés dans un grand nombre de nos ambassades partout dans le monde, et vous travaillez en étroite collaboration avec Affaires mondiales Canada.

Quelle est l'étendue de vos liaisons avec Affaires mondiales Canada pour ce qui est de surveiller les points chauds dans le monde, où des actes scandaleux sont commis contre les populations civiles? La situation en Ukraine et celle au Myanmar sont des cas assez évidents, mais nous savons qu'il y a une foule d'autres points chauds où de tels actes sont commis, où des populations civiles sont attaquées et sont vulnérables.

Avez-vous la capacité de retracer les acteurs malveillants et, à partir de là, les soumettre à la loi de Magnitski?

**M. Beaudoin :** Nous entretenons une relation étroite avec M. Lévéque et son équipe. Nous discutons des sanctions avec différents échelons d'Affaires mondiales, probablement plusieurs fois par semaine, donc nous entretenons certainement une relation étroite.

Nous devons comprendre que le régime de sanctions relève d'une décision stratégique du gouvernement, et non d'une procédure criminelle où la police enquêterait sur une personne qui a commis un crime. Je ne dis pas que nous ne surveillons pas la situation à l'échelle internationale, nous le faisons, mais c'est au gouvernement de prendre des décisions stratégiques concernant la situation qu'il veut faire changer et le régime à l'égard duquel il veut prendre des mesures.

**Le sénateur Ravalia :** Directement, par l'intermédiaire d'Affaires mondiales, auprès du ministre des Affaires étrangères.

**M. Beaudoin :** Absolument.

**Le sénateur Ravalia :** Merci. Je n'ai pas d'autres questions.

**The Chair:** Thank you. I don't see any other senators who have put their hands up, so I will ask a question before we go to round two. It really follows on Senator Deacon's and Senator Coyle's observations. I would like both CBSA and the RCMP to respond to this.

Everybody wants more budget. What you really want are FTEs, so full-time equivalents; you want positions and bodies. Part of the challenge, of course, is getting them. Mr. Beaudoin, you mentioned there's a lot of competition out there. There also has to be training involved.

This is a rapidly moving piece. The sanctions industry, if I can call it that, in this form is relatively new. Sanctions have been around for a long time but, in this way, using these particular tools is relatively new.

My question is whether we've heard that Global Affairs has established a bureau exclusively for this. Are you looking at something quite that big in terms of future asks — if that's a fair question?

I would put the same one to Mr. Anson as well, please.

**Mr. Beaudoin:** Thank you. We are probably not as big as Global Affairs because, as I've just said, they're really the leader on this.

The positions that we hoped to create within my office is on asset tracing and providing the support to Global Affairs, and also across the country, to some degree, to assist in maintaining peace should Global Affairs seize tangible assets, to assist in this regard.

Yes, we're looking at creating a centre of expertise within my office in Ottawa to assist Global Affairs.

**The Chair:** Mr. Anson?

**Mr. Anson:** Yes. Thank you, Mr. Chair. For the first part of the answer, I would ask my colleague Mr. St. Marseilles to kick on.

**Richard St. Marseilles, Director General, Immigration Policy and External Review, Canada Border Services Agency:** Thank you for your question.

With respect to the immigration and admissibility portion of the CBSA's responsibility, we have already established a coordination function; it was funded through Budget 2018 when the Magnitsky act came in.

What that did, it gave the CBSA resources to establish a coordinating function with Global Affairs so that we can

**Le président :** Merci. Je ne vois pas d'autres sénateurs qui ont levé la main, alors je vais poser une question avant de passer au deuxième tour. En fait, la question fait suite aux observations des sénatrices Deacon et Coyle. J'aimerais que l'ASFC et la GRC y répondent.

Tout le monde veut un plus gros budget. Ce que vous voulez vraiment, ce sont des ETP, donc des équivalents à temps plein; vous voulez des postes et des personnes pour les combler. Une partie du problème, bien entendu, c'est de les obtenir. Monsieur Beaudoin, vous avez mentionné qu'il y a là beaucoup de concurrence. Il faut également offrir de la formation.

Les choses évoluent rapidement. L'industrie des sanctions, si je puis dire, est relativement nouvelle sous cette forme. Les sanctions existent depuis longtemps, mais cette façon de les administrer, à l'aide de ces outils précis, est relativement nouvelle.

J'aimerais savoir si nous aurions entendu dire qu'Affaires mondiales a mis sur pied un bureau exclusivement à cette fin. Envisagez-vous quelque chose d'aussi important pour les futures demandes, si je peux vous poser la question?

Je poserais la même question à M. Anson, s'il vous plaît.

**M. Beaudoin :** Merci. Nous ne jouons probablement pas un rôle aussi important que les gens d'Affaires mondiales parce que, comme je l'ai dit, ils sont vraiment les chefs de file à cet égard.

Les postes que nous espérons créer au sein de mon bureau concernent le retraçage des biens et le soutien à Affaires mondiales et, à l'échelle du pays, dans une certaine mesure, le maintien de la paix si Affaires mondiales saisit des biens matériels, afin de fournir de l'aide à cet égard.

Oui, nous envisageons de créer un centre d'expertise dans mon bureau, à Ottawa, pour aider Affaires mondiales.

**Le président :** Monsieur Anson?

**M. Anson :** Oui. Merci, monsieur le président. Pour la première partie de la réponse, je demanderais à mon collègue M. St. Marseilles de prendre la parole.

**Richard St. Marseilles, directeur général, Direction des politiques sur l'immigration et les examens externes, Agence des services frontaliers du Canada :** Merci de votre question.

En ce qui concerne les responsabilités de l'ASFC au chapitre de l'immigration et de l'admissibilité, nous avons déjà établi une fonction de coordination; elle a été financée dans le budget de 2018, lorsque la loi de Magnitski est entrée en vigueur.

Cela a donné à l'ASFC les ressources nécessaires pour établir une fonction de coordination avec Affaires mondiales de sorte

maintain a watch board list of individuals who are sanctioned who would be inadmissible. That information is entered in immigration systems of records by the CBSA for both CBSA and IRCC.

Given our experience since Magnitsky came into force, it's been quite effective. Everyone who has been identified as intending to travel to Canada has been identified abroad and stopped abroad.

We're not seeing a need on the immigration and admissibility side for additional incremental coordinating resources, given our experience administering the framework to date.

I'll turn it back over to my colleagues to speak to the customs enforcement side of things.

**Mr. Anson:** Thank you, Mr. Chair. Again, I don't have much more to add to that in terms of the customs enforcement aspect. I'm not aware personally of any of the resource asks at this time.

I would say that it's a natural inference that the more that we are required to continue to enforce any types of export controls or sanctions at our ports of exit and then, obviously, related to passengers and travellers who are potentially arriving here, I would say that it is natural to expect that, as the volumes increase, there might be a requirement that should we continue to deliver on the intent behind the aligned legislation that there might be a resource ask. I'm not aware of one at this point. I can't speak to it with any degree of specificity. Thank you very much.

**The Chair:** Mr. Anson, on that very last point, that means that you would also not know whether you were going to put more people into the field, for example, for liaison purposes with allies as a result of pressures on this particular legislation.

**Mr. Anson:** Right. I wouldn't know, Mr. Chair. Thank you again for the opportunity.

I would say that obviously, to the first part of the last question, we do rely quite heavily on our awareness, on our global presence, to ensure that we're tracking any international developments.

To use Haiti, as an example, that would allow us to predict and be in a position to react to any types of irregular migration flows. Regarding whether or not that would be something that we want to invest in, I'm not sure. I'm not capable of speaking to that.

que nous pouvons maintenir à jour une liste officielle de surveillance de l'embarquement des personnes qui font l'objet de sanctions et qui seraient inadmissibles. L'information est entrée dans des systèmes d'enregistrement en matière d'immigration par l'ASFC pour à la fois l'ASFC et IRCC.

Selon l'expérience que nous avons acquise depuis l'entrée en vigueur de la loi de Magnitski, cela s'est avéré très efficace. Chaque personne dont on savait qu'elle avait l'intention de venir au Canada a été identifiée et arrêtée à l'étranger.

Nous ne voyons pas l'utilité d'ajouter des ressources supplémentaires pour la coordination en ce qui concerne l'immigration et l'admissibilité, compte tenu de notre expérience actuelle de l'administration du cadre de travail.

Je vais céder la parole à mes collègues pour la question de l'application des mesures douanières.

**M. Anson :** Merci, monsieur le président. Une fois de plus, je n'ai pas grand-chose à ajouter au sujet de l'application des mesures douanières. Je ne suis pas personnellement au courant des demandes de ressources à l'heure actuelle.

Je dirais qu'il va de soi que, plus on nous demande d'appliquer toutes sortes de contrôles d'exportations ou de sanctions à nos points de sortie, puis, bien entendu, en ce qui concerne les passagers et les voyageurs qui pourraient arriver ici, je dirais qu'il est naturel de nous attendre à ce que, à mesure que les volumes augmentent, on nous demandera de continuer de concrétiser l'harmonisation des lois et qu'il y ait peut-être une demande en ressources. Je n'ai pas connaissance d'une seule demande à ce stade-ci. Je ne peux en parler de façon précise. Merci beaucoup.

**Le président :** Monsieur Anson, sur ce dernier point, cela veut dire que vous ne sauriez pas non plus si vous deviez envoyer plus de gens sur le terrain, par exemple, à des fins de liaison avec les alliés en raison des pressions liées à ce projet de loi en particulier.

**M. Anson :** En effet, je ne le saurais pas, monsieur le président. Merci encore de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer.

Pour ce qui est de la première partie de la dernière question, je dirais que nous nous fions beaucoup à nos connaissances, à notre présence à l'échelle mondiale, pour suivre l'évolution de la situation internationale.

Prenons Haïti par exemple. Cela nous permettrait de faire des prévisions et d'être en mesure de réagir à tout genre de flux migratoires irréguliers. Je ne suis pas certain de savoir si nous voulons investir à ce chapitre. Je ne peux pas dire.

I would say that the true front line of the CBSA, the border services officers who are out doing the operational work at our ports of entry and on the borders are the ones who are absolutely delivering on the real operational intent behind this range of legislation.

I do note that, obviously, there are tremendous pressures there and that there is a need to continue to prioritize what our operational activities will be.

As the activity or the business related to customs enforcement, sanctions, export control lists and monitoring and tracking of any types of goods and equipment that are going out of Canada by the many different modes of travel, as that continues to increase in this ever-changing world that we've discussed through this and the last presentation from Global Affairs, I would say that it would be difficult not to anticipate any types of increased resource demands.

I'm just not aware of anything that we're seeking at this point. I do know that we have a range of cabinet business before Parliament.

**The Chair:** Thank you very much.

**Senator Coyle:** Mr. Beaudoin, you were talking about setting up a special unit that handles these investigations, the analytical work, the intelligence work.

I'm curious if you have relationships with other police entities in other countries where you share both expertise as well as information on individuals or entities?

**Mr. Beaudoin:** Thank you for the question. Yes, we are part of a group with INTERPOL where we communicate with other police agencies around the world on asset tracing. That's definitely a mechanism that can be used. Yes, to the extent that has been set up recently, I think in March, we maintain contact there.

Again, we need to wait until Global Affairs decides to, for example, seize assets or decide on a direction before really providing additional intelligence and use these mechanisms.

**Senator Coyle:** Thank you.

**Senator Richards:** Thank you very much, Mr. Chair, and thank you for being here.

I'm wondering if you have any mechanism in place to mitigate any mistakes that might occur with individuals, property or with anything else because there's never been a law that is foolproof.

Je dirais que les véritables employés de première ligne de l'ASFC, les agents des services frontaliers qui effectuent le travail opérationnel à nos points d'entrée et aux frontières, sont ceux qui concrétisent l'intention de la loi.

Je note que, de toute évidence, il y a d'énormes pressions et qu'il faut continuer de définir l'ordre de priorité de nos activités opérationnelles.

À mesure que les activités ou les affaires relatives à l'application des mesures douanières — les sanctions, les listes de contrôle des exportations, la surveillance et le suivi de tous les types de biens et d'équipements sortant du Canada par les différents modes transport —, à mesure qu'elles continuent d'augmenter dans notre monde en constante évolution, dont nous avons discuté durant l'exposé d'aujourd'hui et le dernier exposé d'Affaires mondiales, je dirais qu'il serait difficile de ne pas anticiper une demande accrue, pour tous les types de ressources.

Je ne sais tout simplement pas ce que nous souhaitons obtenir à ce stade-ci. Je sais que le Parlement a été saisi de toute une gamme de questions relevant du Cabinet.

**Le président :** Merci beaucoup.

**La sénatrice Coyle :** Monsieur Beaudoin, vous parlez de la mise sur pied d'une unité spéciale pour ces enquêtes, le travail d'analyse, le travail de renseignement.

J'aimerais savoir si vous entretez des relations avec les autorités policières d'autres pays où vous mettez en commun votre expertise ainsi que l'information sur des personnes ou des entités?

**Mr. Beaudoin :** Merci de poser la question. Oui, nous faisons partie d'un groupe au sein d'INTERPOL où nous communiquons avec d'autres services de police du monde entier au sujet du retraçage des biens. C'est assurément un mécanisme qui peut être utilisé. Oui, dans la mesure où cela a récemment été mis en place, en mars, je crois, nous entretenons des relations.

Une fois de plus, nous devons attendre qu'Affaires mondiales décide, par exemple, de saisir des biens ou décide de la direction particulière à prendre avant de pouvoir vraiment fournir des renseignements supplémentaires et utiliser ces mécanismes.

**La sénatrice Coyle :** Merci.

**Le sénateur Richards :** Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à vous d'être ici.

Je me demandais si vous aviez mis en place un mécanisme quelconque pour corriger toute erreur qui pourrait se produire à l'égard de personnes, de biens ou de toute autre chose, parce qu'il n'y a jamais eu de loi infaillible.

I remember a few years ago when my son, Anton, was put on the no-fly list at 10 years of age. I fully support your work.

I would like you to comment on this. Is there any ready-made way in place to mitigate any mistakes or to keep an eye on so that these things that are being done legally and above board?

**Mr. Beaudoin:** Thank you for the question, senator.

Yes, there are processes in place. To explain this, as I said, once a property is disclosed to the RCMP, it's going to include a set of information; it could be name, date of birth or anything like this.

We are going to check our internal records to corroborate it, to the extent that we can. After that, we are going to share this with Global Affairs. Often, Global Affairs will come back to us to seek additional information, at which point we're going to seek international cooperation, for example.

There are many mechanisms available there and used to ensure that the right person is listed. Our communication with Global Affairs is that when they list individuals is to be as precise as possible. Listing a name without a date of birth, for example, makes it a lot harder to trace assets in Canada.

**Senator Richards:** Would anyone else like to comment on that?

Mr. Anson, would you like to comment on that? Is there anything you have to say or add?

**Mr. Anson:** Thank you very much, senator. Specific to our role and mandate within the CBSA, we do, obviously, have an internal system of targets and lookouts that allow us to track potential travellers of risk or concern, as well as commercial goods flowing in and out of Canada. What I would say is that specific to the example that you give, which is obviously a very personal and extremely important one, that I think illustrates a much greater challenge that we're constantly trying to resolve at the agency and among partners, is that we try to ensure that all the information we have or anything we action has the greatest amount of fidelity and the most number of details and selectors in order to populate any of our targets or lookouts.

In doing so, and in vetting and verifying anything that we would input into our systems that might result in an enforcement action or a secondary examination, we ensure it's well

Je me rappelle, il y a quelques années, lorsque mon fils, Anton, a été inscrit sur la liste des personnes interdites de vol à l'âge de 10 ans. J'appuie entièrement votre travail.

J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet. Existe-t-il déjà une solution toute prête pour corriger les erreurs ou garder l'œil ouvert pour faire ces choses en toute légalité et selon les règles?

**M. Beaudoin :** Merci de la question, monsieur le sénateur.

Oui, il y a des processus en place. Pour être clair, comme je l'ai dit, une fois qu'une propriété est signalée à la GRC, un ensemble de renseignements seront également divulgués; il pourrait s'agir d'un nom, d'une date de naissance ou d'une chose du genre.

Nous allons vérifier nos dossiers internes pour confirmer l'information du mieux que nous le pouvons. Après cela, nous allons communiquer cette information à Affaires mondiales. Souvent, Affaires mondiales recommandera avec nous pour obtenir de l'information supplémentaire, après quoi nous allons solliciter une collaboration internationale, par exemple.

Il existe bon nombre de mécanismes servant à garantir que les bonnes personnes sont inscrites. Nous communiquons avec les gens d'Affaires mondiales pour qu'ils fournissent une liste la plus précise possible. Incrire un nom sans date de naissance, par exemple, rend beaucoup plus difficile le retracage de biens au Canada.

**Le sénateur Richards :** Quelqu'un d'autre aimeraient-il faire un commentaire à ce sujet?

Monsieur Anson, aimeriez-vous faire un commentaire à ce sujet? Avez-vous quelque chose à dire ou à ajouter?

**M. Anson :** Merci beaucoup, monsieur le sénateur. En ce qui a trait à notre rôle et notre mandat au sein de l'ASFC, nous avons, bien entendu, un système interne de cibles et d'avis de surveillance qui nous permet de suivre les voyageurs pouvant présenter un risque ou susciter des préoccupations, ainsi que les biens commerciaux qui entrent au Canada ou qui en sortent. Ce que je dirais au sujet de l'exemple que vous avez donné, qui est de toute évidence un exemple très personnel et extrêmement important et qui illustre à mon avis un problème bien plus grand que nous tentons constamment de résoudre à l'agence et entre partenaires, c'est que nous tentons de nous assurer que toute l'information que nous avons ou toutes les mesures que nous prenons sont de la plus grande fidélité possible et sont associées au plus grand nombre de détails et de sélecteurs possible afin d'alimenter nos bases de données sur les cibles ou les avis de surveillance.

Ce faisant, et au moment d'examiner et de confirmer toute l'information entrée dans nos systèmes qui pourrait entraîner une mesure d'application de la loi ou un deuxième examen, nous

substantiated and based on information or intelligence that is credible and recent.

I think it also bridges back into the previous question about how we interoperate with our allies. Both domestically and abroad, we do have very robust and productive collaborative arrangements with our allies, within the authorities granted to us, for information and intelligence sharing to ensure we have the most accurate information, when choosing to potentially enforce or interdict a person or an item for commercial import or export.

**Senator Richards:** Thank you very much.

**The Chair:** We've come to the end of round two. On behalf of the committee, I would like to thank our four witnesses for being with us today. I want to emphasize that in terms of this review, this was our first meeting today, so we're just starting off. We might have some more questions for you later on, depending how things go. But thank you for your testimony today. It's deeply appreciated.

Colleagues, before we adjourn, just two quick items. Our meeting tomorrow, continuing with Magnitsky and SEMA, will be just for one hour, so from 11:30 to 12:30. I will not be here, unfortunately, but, barring unforeseen circumstances, our deputy chair, Senator Harder, himself unable to be here today because of a Legal Committee meeting at this very time, will chair tomorrow.

Since I won't be here tomorrow, I also wish to thank members who responded, and all quite positively, to my email from last Friday, October 21, regarding moving ahead with the process of changing our committee's name. I intend to give notice in the Senate next week for a motion referring this to the Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament.

Colleagues, if there are no other questions or comments, we're adjourned.

(The committee adjourned.)

nous assurons que c'est bien documenté et fondé sur des renseignements crédibles et récents.

Je crois que cela a également un lien avec la question précédente concernant la manière dont nous interagissons avec nos alliés. Nous avons conclu, à l'échelle nationale et à l'étranger, des ententes de collaboration très solides et productives, dans le respect des pouvoirs qui nous sont accordés, sur l'échange de renseignements, et nous nous assurons ainsi d'avoir l'information la plus exacte au moment de décider d'appliquer la loi ou d'interdire de territoire une personne ou d'interdire l'importation ou l'exportation commerciale d'un bien.

**Le sénateur Richards :** Merci beaucoup.

**Le président :** Nous arrivons à la fin du deuxième tour. Au nom du comité, j'aimerais remercier nos quatre témoins d'avoir été présents ici aujourd'hui. Je tiens à souligner que c'était notre première réunion aujourd'hui sur cet examen; alors nous ne faisons que commencer. Nous aurons peut-être d'autres questions à vous poser plus tard, selon la suite des choses. Mais je vous remercie d'avoir présenté vos témoignages aujourd'hui. C'est très apprécié.

Chers collègues, avant de lever la séance, j'aimerais dire rapidement deux choses. Notre réunion de demain, toujours au sujet de la loi de Magnitski et de la LMES, ne durera qu'une heure, donc de 11 h 30 à 12 h 30. Je serai malheureusement absent, mais, à moins d'un imprévu, notre vice-président, le sénateur Harder, lui-même absent aujourd'hui en raison d'une réunion du Comité des affaires juridiques qui a lieu en ce moment même, présidera la réunion.

Comme je serai absent demain, je tiens également à remercier les membres qui ont tous répondu, et plutôt positivement, à mon courriel de vendredi dernier, le 21 octobre, au sujet de la démarche visant à changer le nom de notre comité. J'ai l'intention de présenter la semaine prochaine un avis de motion au Sénat afin de renvoyer cette question au Comité du règlement, de la procédure et des droits du Parlement.

Chers collègues, s'il n'y a pas d'autres questions ou commentaires, la séance est levée.

(La séance est levée.)